MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg

MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIETES ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2420 **1er octobre 2013**

SOMMAIRE

360 Capital One S.C.A. - SICAR 116143
Abira Holding S.A. 116158
Accelero Capital Holdings S.à r.l. 116156
Administratiekantoor Lebaras & Cie SCA 116157
Administratiekantoor Lebaras & Cie SCA 116157
Adria News S.à r.l. 116146
Aeolos S.A. 116156
Alleray S.àr.l. 116149
Allgemeine Gesellschaft für Verbriefungen S.A. 116149
Anton Capital Entertainment, S.C.A. 116155
Arab International Real Estate Development 116154
ArcelorMittal Commercial Bars & Rods 116157
ArcelorMittal Distribution Solutions S.A. 116157
ARS Hippologique S.A. 116144
Ascania I Alpha S.à r.l. 116158
Atlantic Explorator Company S.A. 116157
AUB French Logistics S.A. SICAR 116153
Axios Holdings S.à r.l. 116158
Bausch & Lomb Luxembourg S.à r.l. 116158
Blijdorp S.C.A. 116157
B & M Dordt S.à r.l./B.V. 116158
Comline Investment S.A. 116154
Daran Corporation S.à r.l. 116155
Deltathree Europe, Luxembourg branch 116114
De Rozen International S.à r.l. 116139
D.S.J. S.A. 116139
Ecco-Lux 116155
Fiduciaire Centra Fides S.A. 116160
FR Acquisition Finance Subco (Luxembourg), S.à r.l. 116160
Germavest Real Estate 116159
GlaxoSmithKline Verwaltungs GmbH 116159
Hacinson Building S.A. 116155
Jingwei Winch Europe S.A. 116144
Liquiditätsfluss No.1 S.A. 116145
Pergam Properties 1 S.C.A. 116147
ROCK Fernand Distributions S.àr.l. 116148
Rom1 S.A. 116147
Rom9 S.A. 116147
Senyar S.à r.l. 116148
St. Lazare Holding S.à r.l. 116148
Sudar GmbH 116156
TCA Event Holding S.à r.l. 116140
TouchWind Hanseatic 10 S.à r.l. 116141
TouchWind Hanseatic 11 S.à r.l. 116140
TouchWind Hanseatic 12 S.à r.l. 116140
TouchWind Hanseatic 7 S.à r.l. 116142
TouchWind Hanseatic 8 S.à r.l. 116142
TouchWind Hanseatic 9 S.à r.l. 116142
Trilogie S.A. 116143
Trinter S.A. 116143
Trius S.A. 116114
Twinley Investments S.A. 116144
UCF Holding S.à r.l. 116141
United Systems Sàrl 116156
Valdor Investissement S.A. 116145
Val II Feeder S.C.A. 116145
Valser S.A. 116146
Vector Investments S.A. 116146
Vector Luxembourg S.A. 116145
VG Sicav II 116139
Volotea 116146
Wonlux S.A. 116153
Yasha Hotel S.à r.l. 116154
Y.E SA 116153
zeb/rolfes.schierenbeck.associates GmbH 116144

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Deltathree Europe, Luxembourg branch, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-5367 Schuttrange, 64, rue Principale.

R.C.S. Luxembourg B 170.520.

—

FERMETURE D'UNE SUCCURSALE

Extrait

Deltathree, Inc., une société ayant son siège social à Corporation Tust Center, 1209 Orange Street, Wilminton, Country of New Castle, Delaware 19801, Etats Unis d'Amérique registrer au Registre de Commerce sous le numéro 090758803 déclare la fermeture avec effet du 31 mai 2013, de la succursale luxembourgeoise Deltathree Europe, Luxembourg branch, ayant son siège social au 64, rue Principale, L-5367 Schuttrange, Luxembourg enregistrer sous le numéro B170 520 au Registre de Commerce et Sociétés.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait sincère et conforme
SHRM Financial Services (Luxembourg) S.A.
Domiciliataire de sociétés

Référence de publication: 2013118301/18.

(130143898) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2013.

Trius S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 20, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 176.684.

—

In the year two thousand and thirteen, on the nineteenth day of June.

Before Maître Joëlle Baden, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of Trius S.A., a société anonyme, having its registered office at 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg recorded with the Luxembourg Trade and Companies' Register section B number 176.684, incorporated and governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg pursuant to a notarial deed on 10 April 2013, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on 7 June 2013, number 1355 (hereafter the "Company"). The articles of association of the Company have not yet been amended.

The meeting was opened at 11.30 a.m. with Mrs Caroline RONFORT, private employee, residing professionally in Luxembourg, 20, avenue Monterey, in the chair, who appointed as secretary Mrs Sarah KOUIDER, lawyer, residing professionally in Luxembourg, 14, rue Erasme.

The meeting elected as scrutineer Mr Jean-Marc UEBERECKEN, lawyer, residing professionally in Luxembourg, 14, rue Erasme.

The board of the meeting having thus been constituted, the chairman declared and requested the notary to state:

I. That the agenda of the meeting is as follows:

Agenda

1. Creation of a shareholders' committee and subsequent amendment to the title of section C of the articles of association of the Company and to the paragraph 15.3, adding of a new article 15 "Shareholders' Committee" and renumbering the articles after new article 15;

2. Approval and adoption of a list of the reserved matters which require the prior consent of the Shareholders' Committee and subsequent adding of a new paragraph 16.4 under the newly numbered article 16 "Powers of the board of directors";

3. Subsequent full restatement of the articles of association of the Company;

4. Appointment of the members of the Shareholders' Committee.

II. That the shareholders present or represented, the proxies of the represented shareholders and the number of their shares are shown on an attendance list; this attendance list, signed by the shareholders, the proxy of the represented shareholders and by the members of the board of the meeting, will remain annexed to this deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The proxies of the represented shareholders, initialled "ne varietur" by the appearing parties, will also remain annexed to this deed.

III. That the whole corporate capital being present or represented at the present meeting and the shareholders present or represented declaring that they have had due notice and were informed of the agenda prior to this meeting, no convening notices were necessary.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

IV. That the present meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items of the agenda.

The general meeting, after deliberation, has requested the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution

The general meeting resolves to create a shareholders' committee with the rights and obligations as set out in the articles of association of the Company as amended and restated hereafter.

The general meeting consequently resolves to amend the articles of association of the Company as follows:

- the title of the section C is changed from "General Meeting of shareholders" to "General Meeting of shareholders AND SHAREHOLDERS' COMMITTEE";

- paragraph 15.3 under article 15 "Powers of the board of directors" is amended and reads as follows:

"15.3 The board of directors is vested with the broadest powers to take any actions necessary or useful to fulfil the Company's corporate object, with the exception of the actions reserved by law or by these articles of association to the general meeting of the shareholders or the Shareholders' Committee."

- a new article 15 is added prior to Section D "Management" and reads as follows:

« **Art. 15. Shareholders' Committee.**

15.1 A shareholders' committee ("Shareholders' Committee") is installed at the level of the Company. The Shareholders' Committee shall have such number of members as determined by the general meeting of shareholders from time to time. Each member of the Shareholders' Committee and the chairman of the Shareholders' Committee ("Chairman") shall be appointed by the general meeting of shareholders. Unless otherwise determined by the general meeting of shareholders, the term of office for each member of the Shareholders' Committee shall be two (2) years. Each member of the Shareholders' Committee shall be entitled to resign from such position, and the general meeting of shareholders shall be entitled to remove any member of the Shareholders' Committee, at any time and without cause with immediate effect.

The Shareholders' Committee may delegate certain or all ofits competences to sub-committees consisting exclusively of members of the Shareholders' Committee (each a "Sub-Committee"), including in particular (i) an audit/compliance Sub-Committee, (ii) a compensation Sub-Committee and (iii) a co-investment Sub-Committee. The number of members of any Sub-Committee as well as their selection shall be determined by the Shareholders' Committee. The rules and regulations provided for in this section shall apply mutatis mutandis to the Sub-Committees.

15.2 The general meeting of Shareholders may decide on potential compensation of members of the Committee or Sub-Committees. In addition, the members of the Shareholders' Committee may be reimbursed for their reasonable expenses resulting from their duties as members of the Shareholders' Committee.

15.3 Meetings of the Shareholders' Committee shall be held at the registered office of the Company unless its members unanimously decide to hold the meeting at some other place. Unless the members decide otherwise, all meetings shall be held in English. The Chairman or any other member authorized by the Chairman shall call the meetings of the Shareholders' Committee and chair the meetings. Meetings of the Shareholders' Committee shall be held as often as the business of the Company so requires, but at least quarterly per calendar year. Every member of the Shareholders' Committee as well as any member of the board of directors can demand that a meeting be called. Meetings shall be called in writing (including fax and electronic mail), the place, date, time and preliminary agenda being indicated with at least seven (7) days' notice; in case of matters which are determined as urgent by the Chairman, the Chairman may set a shorter calling period. The convening period shall begin to run on the day following the day on which the invitation is mailed. The day of the meeting shall not count as a part of the convening period.

15.4 Absent members of the Shareholders' Committee may be represented by any other member of the Shareholders' Committee which have been granted a written power or attorney. Members of the board of directors, experts and other persons can be invited by the Chairman, or any member authorized accordingly by the Chairman, to participate in the meeting.

15.5 Minutes are to be kept (for the purpose of furnishing proof) at every meeting of the Shareholders' Committee, setting out the place and the date of the meeting, the participants, the items of the agenda and the essential content of the resolutions of the Shareholders' Committee. The minutes shall be signed by the Chairman or any other member to whom the Chairman delegates this office. A copy of the minutes shall be sent to every member of the Shareholders' Committee and minutes shall at the latest be approved at beginning of next meeting.

15.6 Resolutions of the Shareholders' Committee shall be adopted in physical meetings, video or telephone conference. However, resolutions may be adopted outside meetings in writing, per facsimile, electronic mail or per video conference under waiver of any provisions set forth herein with regard to the convening of such meetings if every member of the Shareholders' Committee participates in the voting.

In the case of physical meetings, individual members of the Shareholders' Committee shall have the right to participate by telephone or video conference; if such right is exercised, the relevant member is deemed to be present at the meeting.

15.7 A meeting of the Shareholders' Committee may adopt resolutions only if at least the majority of the members of the Shareholders' Committee is present or represented. If the meeting does not constitute such quorum, a new meeting

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

of the Shareholders' Committee with the same agenda is to be called observing the same convening period and notification as set out in Article 15.3 above. In such new meeting a quorum shall be deemed constituted even if the majority of its members is not present or represented, provided, however, that the members were notified of such fact in the invitation.

15.8 Resolutions of the Shareholders' Committee shall be adopted pursuant to a simple majority vote of its members present at such meeting. In case of a tie, the Chairman shall have a casting vote.

15.9 Any individual appointed by the Chairman shall be entitled to attend the meetings of the Shareholders' Committee as observer without any decision making or voting rights."

and former article 15 and following are renumbered accordingly after the new article 15 "Shareholders' Committee", the former article 15 becoming article 16 and so on.

Second resolution

The general meeting resolves to adopt and approve a list of reserved matters which require the prior consent of the Shareholders' Committee and subsequently resolves to add a new paragraph 16.4 under the newly numbered article 16 "Powers of the board of directors" which shall read as follows:

" **16.4.** Prior to taking any non-day-to-day operational decisions in its capacity as manager of Trius Holdings S.C.A., the board of directors shall inform the Shareholders' Committee and the Shareholders' Committee shall discuss and make a proposal with regard to the respective matter which the board of directors shall duly consider. As it regards any decisions concerning any matter set forth below, the board of directors shall require the prior consent of the Shareholders' Committee and shall decide in accordance with the respective decision ofthe Shareholders' Committee.

1. Corporate affairs.

1.1 Accounting Policies/ Financial Year End

Any alteration of the financial year or (except insofar as is necessary to comply with generally accepted accounting practices) of, or relevant for the consolidation on the level of, the accounting policies or practices of the Company, Trius Investments, Trionista TopCo GmbH (formerly Blitz 13-333 GmbH, registered with the commercial register of the Local Court of Munich under HRB 204138, "Trionista TopCo"), Trionista HoldCo GmbH (formerly Blitz 13-334 GmbH, registered with the commercial register at the local court of Munich under HRB 204140, "Trionista HoldCo"), Trionista Capital and/or ista International.

1.2 Auditors

Appointment or removal of the auditors of the Company, Trius Investments, Trionista TopCo, Trionista HoldCo, Trionista Capital and/or ista International.

1.3 Budget

Approval of the annual budget and long-term business plan of ista Group, which must be presented for approval by 30 November of each year (including results, investments, finance, staff), and of any decision resulting in a material deviation therefrom.

1.4 Borrowings

Borrowing or the raising of credit in excess of € 1,000,000 by any ista Group company in total where this has not been approved under the budget or the Financing Documents.

1.5 Security arrangements

Charges or securities over assets, participations or similar rights over the share capital of an ista Group company, other than those resulting from the Financing Documents, in so far as these exceed € 500,000 in the individual case or € 1,000,000 in total per annum.

1.6 Investments

Where not already approved under the budget, any investments by any ista Group Company in assets for more than € 1,000,000.

1.7 Share Issues

Any variation in the authorised or issued share capital (or the rights attaching to it or any class of it) of the Company, Trius Investments, Trionista TopCo, Trionista HoldCo, Trionista Capital and/or ista International (other than pursuant to the exercise of subscription rights) or the creation of any options or other rights to subscribe for or to convert into shares in such a company or the variation of or the exercise of any discretion in relation to, the terms of issue of shares in Company, Trius Investments, Trionista TopCo, Trionista HoldCo, Trionista Capital and/or ista International, and any issuance or sale of shares in any other ista Group company to any third party other than an ista Group company.

1.8 Distribution

The declaration or distribution of any dividend or other payment (including yields on any preferred equity certificates and preferred return under any preferred shares), whether in cash or otherwise, out of the distributable reserves, and the reduction of any other reserve, of any ista Group Company, however with respect to any ista Group company other than the Company, Trius Investments, Trionista TopCo, Trionista HoldCo, Trionista Capital and/or ista International only if made to any third party other than an ista Group company.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

2. Material changes to the Business.

2.1 Business Sale

The sale, transfer, leasing, licensing or disposal by any ista Group company (other than to another member of ista Group) of all or a substantial part of its business, undertaking or assets, whether by a single transaction or series of transactions, related or not, having a market value of € 5,000,000 or more.

2.2 Share Sales

The transfer of any shares in the capital of any ista Group company (other than to another member of ista Group).

2.3 Liquidation

The solvent liquidation, winding-up or dissolution of any ista Group company.

2.4 Acquisitions and Mergers

The acquisition (whether by purchase, subscription or otherwise) by any ista Group company of any share capital or loan of, or the entry into by any ista Group company of any partnership or joint venture arrangement or merger with, any third party, if such transaction has a market value of € 5,000,000 or more.

3. Personnel matters.

3.1 Directors

The appointment or removal from office of any director (gérant, Geschäftsführer, Vorstand or similar) of the Company, Trius Investments, Trionista TopCo, Trionista HoldCo, Trionista Capital and/or ista International, or the appointment by any such director of an alternate.

3.2 Committees

The appointment or removal of any director to or from any committee of any board of the Company, Trius Investments, Trionista TopCo, Trionista HoldCo, Trionista Capital and/or ista International, or the establishment of terms of reference for any such committee.

3.3 Senior Employees

Conclusion, termination and modification of employment contracts where their gross annual base salary exceeds € 200,000 and the determination of any bonus and/or similar incentive measures or pension scheme for such personnel.

3.4 Pension, Bonus and Incentive Schemes

The establishment by any ista Group entity of any pension, profit sharing, bonus or incentive scheme for ista Group employees or the variation of the terms of such a scheme with an aggregate value of in excess of € 2,500,000.

3.5 Compensation Committee

Any other matter reserved to the compensation Sub-Committee.

4. Other matters.

4.1 Litigation

Commencing and settlement by any ista Group company of court, legal, arbitral and/or administrative procedures with a total risk (including fees and costs) higher than € 1,000,000.

4.2 Material Contracts

The entry into by any ista Group company of any contractual commitment or arrangement with a value in excess of € 2,500,000 per annum or € 5,000,000 in aggregate.

4.3 Advisory agreements

Advisory agreements (except agreements made with auditors and tax advisors) of any ista Group company for which annual fees of more than € 375,000 have to be paid in any individual case.

4.4 Insider contracts

Contractual arrangements between any ista Group entity and any Shareholder.

Any amendment of, and any actions requiring

4.5 Financing Documents

a waiver under the Financing Documents.

4.6 Other material actions

Other material actions of any ista Group company having a financial effect of € 5,000,000 or more in the individual case, especially those which could result in substantial divergence from the approved budget and/or business plans."

Third resolution

Further to the above resolutions, the general meeting resolves to proceed to the full restatement of the articles of association of the Company. The articles of association of the Company shall now reads as follow:

"A. Name - Duration - Purpose - Registered office

Art. 1. Name. There hereby exists among the current owners of the shares and/or anyone who may be a shareholder in the future, a company in the form of a société anonyme under the name of "Trius S.A." (the "Company").

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Art. 2. Duration. The Company is incorporated for an unlimited duration. It may be dissolved at any time and without cause by a resolution of the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

Art. 3. Purpose.

3.1 The Company's purpose is the creation, holding, development and realisation of a portfolio, consisting of interests and rights of any kind and of any other form of investment in entities in the Grand Duchy of Luxembourg and in foreign entities, whether such entities exist or are to be created, especially by way of subscription, acquisition by purchase, sale or exchange of securities or rights of any kind whatsoever, such as equity instruments, debt instruments, patents and licenses, as well as the administration and control of such portfolio.

3.2 The Company may further:

- grant any form of security for the performance of any obligations of the Company or of any entity, in which it holds a direct or indirect interest or right of any kind or in which the Company has invested in any other manner or which forms part of the same group of entities as the Company, or of any director or any other officer or agent of the Company or of any entity, in which it holds a direct or indirect interest or right of any kind or in which the Company has invested in any other manner or which forms part of the same group of entities as the Company; and

- lend funds or otherwise assist any entity, in which it holds a direct or indirect interest or right of any kind or in which the Company has invested in any other manner or which forms part of the same group of entities as the Company.

3.3 The Company may carry out all transactions, which directly or indirectly serve its purpose. Within such purpose, the Company may in particular:

- raise funds especially through borrowing in any form or by issuing any securities or debt instruments, including bonds, by accepting any other form of investment or by granting any rights of whatever nature;

- participate in the incorporation, development and/or control of any entity in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad; and

- act as a partner/shareholder with unlimited or limited liability for the debts and obligations of any Luxembourg or foreign entities and manage such entities.

Art. 4. Registered office.

4.1 The Company's registered office is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy ofLuxembourg.

4.2 Within the same municipality, the Company's registered office may be transferred by a resolution ofthe board ofdirectors.

4.3 It may be transferred to any other municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for an amendment of these articles ofassociation.

4.4 Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of directors.

B. Share capital - Shares - Register of shares - Ownership and Transfer of shares

Art. 5. Share capital.

5.1 Issued share capital

5.1.1 The Company's issued share capital is set at thirty-one thousand euro (EUR 31,000.-) consisting of three million one hundred thousand (3,100,000) shares having a par value of one cent euro (EUR 0.01) each.

5.1.2 Under the terms and conditions provided by law, the Company's issued share capital may be increased by a resolution of the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

5.1.3 Any new shares to be paid for in cash will be offered by preference to the existing shareholder(s). In case of plurality of shareholders, such shares will be offered to the shareholders in proportion to the number of shares held by them in the Company's share capital. The board of directors shall determine the period of time during which such preferential subscription right may be exercised. This period may not be less than thirty (30) days from the date of dispatch of a registered letter sent to the shareholder(s), announcing the opening ofthe subscription..

5.1.4 Under the terms and conditions provided by law, the Company's issued share capital may be reduced by a resolution of the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

Art. 6. Shares.

6.1 The Company's share capital is divided into shares, each of them having the same par value.

6.2 The Company may have one or several shareholders.

6.3 A shareholder's right in the Company's assets and profits shall be proportional to the number of shares held by him/her/it in the Company's share capital.

6.4 The death, legal incapacity, dissolution, bankruptcy or any other similar event regarding the sole shareholder, as the case may be, or any other shareholder shall not cause the Company's dissolution.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

6.5 The Company may, to the extent and under the terms and conditions provided by law, repurchase or redeem its own shares.

6.6 The Company's shares are in registered form and may not be converted into shares in bearer form.

Art. 7. Register of shares.

7.1 A register of shares will be kept at the Company's registered office, where it will be available for inspection by any shareholder. This register of shares will in particular contain the name of each shareholder, his/her/its residence or registered or principal office, the number of shares held by such shareholder, the indication of the payments made on the shares, any transfer of shares and the dates thereof pursuant to article 8.4 of these articles of association as well as any security rights granted on shares.

7.2 Each shareholder will notify the Company by registered letter his/her/its address and any change thereof. The Company may rely on the last address of a shareholder received by it.

Art. 8. Ownership and Transfer of shares.

8.1 Proof of ownership of shares may be established through the recording of a shareholder in the register of shares. Certificates of these recordings might be issued and signed by the chairman of the board of directors, by any two of its members or by the sole director, as the case may be, upon request and at the expense of the relevant shareholder.

8.2 The Company will recognise only one holder per share. In case a share is owned by several persons, they must designate a single person to be considered as the sole owner of such share in relation to the Company. The Company is entitled to suspend the exercise of all rights attached to a share held by several owners until one owner has been designated.

8.3 The shares are freely transferable, subject to the terms and conditions of the law.

8.4 Any transfer of shares will become effective towards the Company and third parties either through the recording of a declaration of transfer into the register of shares, signed and dated by the transferor and the transferee or their representatives, or upon notification of the transfer to or upon the acceptance of the transfer by the Company, pursuant to which any director may record such transfer in the register of shares.

8.5 The Company, through any of its directors, may also accept and enter into the register of shares any transfer referred to in any correspondence or in any other document which establishes the transferor's and the transferee's consent.

C. General Meeting of shareholders and Shareholders' committee

Art. 9. Powers of the general meeting of shareholders.

9.1 The shareholders exercise their collective rights in the general meeting of shareholders, which constitutes one of the Company's corporate bodies.

9.2 If the Company has only one shareholder, such shareholder shall exercise the powers of the general meeting of shareholders. In such case and to the extent applicable and where the term "sole shareholder" is not expressly mentioned in these articles of association, a reference to the "general meeting of shareholders" used in these articles of association is to be construed as a reference to the "sole shareholder".

9.3 The general meeting of shareholders is vested with the powers expressly reserved to it by law and by these articles ofassociation.

Art. 10. Convening general meetings of shareholders.

10.1 The general meeting of shareholders of the Company may at any time be convened by the board of directors or by the statutory auditor(s), if any, as the case may be, to be held at such place and on such date as specified in the notice of such meeting.

10.2 The general meeting of shareholders must be convened by the board of directors or by the statutory auditor(s), if any, as the case may be, upon request in writing indicating the agenda, addressed to the board of directors or to the statutory auditor(s) by one or several shareholders representing in the aggregate at least ten per cent (10%) of the Company's issued share capital. In this case, the general meeting of shareholders must be convened by the board of directors or by the statutory auditor(s) in order to be held within a period of one (1) month from receipt of such request at such place and on such date as specified in the convening notice of the meeting.

10.3 An annual general meeting of shareholders must be held in the municipality where the Company's registered office is located or at such other place as may be specified in the notice of such meeting, on June 20 th at 2.00 p.m.. If such day is a legal holiday, the annual general meeting of shareholders must be held on the next following business day. The board of directors or the statutory auditor(s), as the case may be, must convene the annual general meeting of shareholders within a period ofsix (6) months from closing the Company's accounts.

10.4 The convening notice for any general meeting of shareholders must contain the agenda of the meeting, the place, date and time of the meeting, and such notice is to be sent to each shareholder by registered letter at least eight (8) days prior to the date scheduled for the meeting.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

10.5 One or several shareholders, representing in the aggregate at least ten per cent (10%) of the Company's issued share capital, may request the adjunction of one or several items to the agenda of any general meeting of shareholders. Such request must be sent to the Company's registered office by registered letter at least five (5) days prior to the date scheduled for the meeting.

10.6 If all the shareholders are present or represented at a general meeting of shareholders and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the general meeting of shareholders may be held without prior notice.

Art. 11. Conduct of general meetings of shareholders.

11.1 A board of the meeting shall be formed at any general meeting of shareholders, composed of a chairman, a secretary and a scrutineer, each of whom shall be appointed by the general meeting of shareholders and who need neither be shareholders, nor members of the board of directors. The board of the meeting shall especially ensure that the meeting is held in accordance with applicable rules and, in particular, in compliance with the rules in relation to convening, majority requirements, vote tallying and representation of shareholders.

11.2 An attendance list must be kept at any general meeting of shareholders.

11.3 Quorum

No quorum shall be required for the general meeting of shareholders to validly act and deliberate, unless otherwise required by law or by these articles ofassociation.

11.4 Vote

11.4.1 Each share entitles to one (1) vote, subject to the provisions of the law.

11.4.2 Unless otherwise required by law or by these articles of association, resolutions at a general meeting of shareholders duly convened will be adopted at a simple majority of the votes validly cast, regardless of the portion of capital represented. Abstention and nil votes will not be taken into account.

11.5 A shareholder may act at any general meeting of shareholders by appointing another person, shareholder or not, as his/her/its proxy in writing by a signed document transmitted by mail, facsimile, electronic mail or by any other means of communication, a copy of such appointment being sufficient proof thereof. One person may represent several or even all shareholders.

11.6 Any shareholder who participates in a general meeting of shareholders by conference-call, video-conference or by any other means of communication which allow such shareholder's identification and which allow that all the persons taking part in the meeting hear one another on a continuous basis and may effectively participate in the meeting, is deemed to be present for the computation of quorum and majority.

11.7 The board of directors may determine all other conditions that must be fulfilled by the shareholders for them to take part in any general meeting of shareholders.

Art. 12. Amendment of the articles of association. An extraordinary general meeting convened to amend any provisions of the Articles shall not validly deliberate unless at least one half of the capital is represented and the agenda indicates the proposed amendments to the Articles. If the first of these conditions is not satisfied, a second meeting may be convened, in the manner prescribed by the Articles or by the Law. Such convening notice shall reproduce the agenda and indicate the date and the results of the previous meeting. The second meeting shall validly deliberate regardless of the proportion of the capital represented. At both meetings, resolutions, in order to be adopted, must be adopted by a two-third majority of the Shareholders present or represented.

However, the nationality of the Company may be changed and the commitments of its Shareholders may be increased only with the unanimous consent of all the Shareholders and in compliance with any other legal requirement.

Art. 13. Adjourning general meetings of shareholders. Subject to the terms and conditions of the law, the board of directors may adjourn any general meeting of shareholders already commenced, including any general meeting convened in order to resolve on an amendment of the articles of association, to four (4) weeks. The board of directors must adjourn any general meeting of shareholders already commenced if so required by one or several shareholders representing in the aggregate at least twenty per cent (20%) of the Company's issued share capital. By such an adjournment of a general meeting of shareholders already commenced, any resolution already adopted in such meeting will be cancelled.

Art. 14. Minutes of general meetings of shareholders.

14.1 The board of any general meeting of shareholders shall draw minutes of the meeting which shall be signed by the members of the board of the meeting as well as by any shareholder who requests to do so.

14.2 The sole shareholder, as the case may be, shall also draw and sign minutes ofhis/her/its resolutions.

14.3 Any copy and excerpt of such original minutes to be produced in judicial proceedings or to be delivered to any third party, shall be certified conforming to the original by the notary having had custody of the original deed, in case the meeting has been recorded in a notarial deed, or shall be signed by the chairman of the board of directors, by any two of its members or by the sole director, as the case may be.

Art. 15. Shareholders' Committee.

15.1 A shareholders' committee ("Shareholders' Committee") is installed at the level of the Company. The Shareholders' Committee shall have such number of members as determined by the general meeting of shareholders from time

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

to time. Each member of the Shareholders' Committee and the chairman of the Shareholders' Committee ("Chairman") shall be appointed by the general meeting of shareholders. Unless otherwise determined by the general meeting of shareholders, the term of office for each member of the Shareholders' Committee shall be two (2) years. Each member of the Shareholders' Committee shall be entitled to resign from such position, and the general meeting of shareholders shall be entitled to remove any member of the Shareholders' Committee, at any time and without cause with immediate effect.

The Shareholders' Committee may delegate certain or all of its competences to sub-committees consisting exclusively of members of the Shareholders' Committee (each a "Sub-Committee"), including in particular (i) an audit/compliance Sub-Committee, (ii) a compensation Sub-Committee and (iii) a co-investment Sub-Committee. The number of members of any Sub-Committee as well as their selection shall be determined by the Shareholders' Committee. The rules and regulations provided for in this section shall apply mutatis mutandis to the Sub¬Committees.

15.2 The general meeting of Shareholders may decide on potential compensation of members of the Committee or Sub-Committees. In addition, the members of the Shareholders' Committee may be reimbursed for their reasonable expenses resulting from their duties as members of the Shareholders' Committee.

15.3 Meetings of the Shareholders' Committee shall be held at the registered office of the Company unless its members unanimously decide to hold the meeting at some other place. Unless the members decide otherwise, all meetings shall be held in English. The Chairman or any other member authorized by the Chairman shall call the meetings of the Shareholders' Committee and chair the meetings. Meetings of the Shareholders' Committee shall be held as often as the business of the Company so requires, but at least quarterly per calendar year. Every member of the Shareholders' Committee as well as any member of the board of directors can demand that a meeting be called. Meetings shall be called in writing (including fax and electronic mail), the place, date, time and preliminary agenda being indicated with at least seven (7) days' notice; in case of matters which are determined as urgent by the Chairman, the Chairman may set a shorter calling period. The convening period shall begin to run on the day following the day on which the invitation is mailed. The day of the meeting shall not count as a part of the convening period.

15.4 Absent members of the Shareholders' Committee may be represented by any other member of the Shareholders' Committee which have been granted a written power or attorney. Members of the board of directors, experts and other persons can be invited by the Chairman, or any member authorized accordingly by the Chairman, to participate in the meeting.

15.5 Minutes are to be kept (for the purpose of furnishing proof) at every meeting of the Shareholders' Committee, setting out the place and the date of the meeting, the participants, the items of the agenda and the essential content of the resolutions of the Shareholders' Committee. The minutes shall be signed by the Chairman or any other member to whom the Chairman delegates this office. A copy of the minutes shall be sent to every member of the Shareholders' Committee and minutes shall at the latest be approved at beginning of next meeting.

15.6 Resolutions of the Shareholders' Committee shall be adopted in physical meetings, video or telephone conference. However, resolutions may be adopted outside meetings in writing, per facsimile, electronic mail or per video conference under waiver of any provisions set forth herein with regard to the convening of such meetings if every member of the Shareholders' Committee participates in the voting.

In the case of physical meetings, individual members of the Shareholders' Committee shall have the right to participate by telephone or video conference; if such right is exercised, the relevant member is deemed to be present at the meeting.

15.7 A meeting of the Shareholders' Committee may adopt resolutions only if at least the majority of the members of the Shareholders' Committee is present or represented. If the meeting does not constitute such quorum, a new meeting of the Shareholders' Committee with the same agenda is to be called observing the same convening period and notification as set out in Article 15.3 above. In such new meeting a quorum shall be deemed constituted even if the majority of its members is not present or represented, provided, however, that the members were notified of such fact in the invitation.

15.8 Resolutions of the Shareholders' Committee shall be adopted pursuant to a simple majority vote of its members present at such meeting. In case of a tie, the Chairman shall have a casting vote.

15.9 Any individual nominated by the Chairman and appointed by the general meeting of Shareholders shall be entitled to attend the meetings of the Shareholders' Committee as observer without any decision making or voting rights.

D. Management

Art. 16. Powers of the board of directors.

16.1 The Company shall be managed by a board of directors, who need not be shareholders ofthe Company.

16.2 If it is noted at a general meeting of shareholders that the Company has only one shareholder, the Company may be managed by a sole director until the general meeting of shareholders following the Company's awareness that several shareholders exist. In such case and to the extent applicable and where the term "sole director" is not expressly mentioned in these articles of association, a reference to the "board of directors" used in these articles of association is to be construed as a reference to the "sole director".

16.3 The board of directors is vested with the broadest powers to take any actions necessary or useful to fulfil the Company's corporate object, with the exception of the actions reserved by law or by these articles of association to the general meeting of the shareholders or the Shareholders' Committee.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

16.4 Prior to taking any non-day-to-day operational decisions in its capacity as manager of Trius Holdings S.C.A., the board of directors shall inform the Shareholders' Committee and the Shareholders' Committee shall discuss and make a proposal with regard to the respective matter which the board of directors shall duly consider. As it regards any decisions concerning any matter set forth below, the board of directors shall require the prior consent of the Shareholders' Committee and shall decide in accordance with the respective decision of the Shareholders' Committee.

1. Corporate affairs.

1.1 Accounting Policies/ Financial Year End

Any alteration of the financial year or (except insofar as is necessary to comply with generally accepted accounting practices) of, or relevant for the consolidation on the level of, the accounting policies or practices of the Company, Trius Investments, Trionista TopCo GmbH (formerly Blitz 13-333 GmbH, registered with the commercial register of the Local Court of Munich under HRB 204138, "Trionista TopCo"), Trionista HoldCo GmbH (formerly Blitz 13-334 GmbH, registered with the commercial register at the local court of Munich under HRB 204140, "Trionista HoldCo"), Trionista Capital and/or ista International.

1.2 Auditors

Appointment or removal of the auditors of the Company, Trius Investments, Trionista TopCo, Trionista HoldCo, Trionista Capital and/or ista International.

1.3 Budget

Approval of the annual budget and longterm business plan of ista Group, which must be presented for approval by 30 November of each year (including results, investments, finance, staff), and of any decision resulting in a material deviation therefrom.

1.4 Borrowings

Borrowing or the raising of credit in excess of € 1,000,000 by any ista Group company in total where this has not been approved under the budget or the Financing Documents.

1.5 Security arrangements

Charges or securities over assets, participations or similar rights over the share capital of an ista Group company, other than those resulting from the Financing Documents, in so far as these exceed € 500,000 in the individual case or € 1,000,000 in total per annum.

1.6 Investments

Where not already approved under the budget, any investments by any ista Group Company in assets for more than € 1,000,000.

1.7 Share Issues

Any variation in the authorised or issued share capital (or the rights attaching to it or any class of it) of the Company, Trius Investments, Trionista TopCo, Trionista HoldCo, Trionista Capital and/or ista International (other than pursuant to the exercise of subscription rights) or the creation of any options or other rights to subscribe for or to convert into shares in such a company or the variation of or the exercise of any discretion in relation to, the terms of issue of shares in Company, Trius Investments, Trionista TopCo, Trionista HoldCo, Trionista Capital and/or ista International, and any issuance or sale of shares in any other ista Group company to any third party other than an ista Group company.

1.8 Distribution

The declaration or distribution of any dividend or other payment (including yields on any preferred equity certificates and preferred return under any preferred shares), whether in cash or otherwise, out of the distributable reserves, and the reduction of any other reserve, of any ista Group Company, however with respect to any ista Group company other than the Company, Trius Investments, Trionista TopCo, Trionista HoldCo, Trionista Capital and/or ista International only if made to any third party other than an ista Group company.

2. Material changes to the Business.

2.1 Business Sale

The sale, transfer, leasing, licensing or disposal by any ista Group company (other than to another member of ista Group) of all or a substantial part of its business, undertaking or assets, whether by a single transaction or series of transactions, related or not, having a market value of € 5,000,000 or more.

2.2 Share Sales

The transfer of any shares in the capital of any ista Group company (other than to another member of ista Group).

2.3 Liquidation

The solvent liquidation, winding-up or dissolution of any ista Group company.

2.4 Acquisitions and Mergers

The acquisition (whether by purchase, subscription or otherwise) by any ista Group company of any share capital or loan of, or the entry into by any ista Group company of any partnership or joint venture arrangement or merger with, any third party, if such transaction has a market value of € 5,000,000 or more.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

3. Personnel matters.

3.1 Directors

The appointment or removal from office of any director (gérant, Geschäftsführer, Vorstand or similar) of the Company, Trius Investments, Trionista TopCo, Trionista HoldCo, Trionista Capital and/or ista International, or the appointment by any such director of an alternate.

3.2 Committees

The appointment or removal of any director to or from any committee of any board of the Company, Trius Investments, Trionista TopCo, Trionista HoldCo, Trionista Capital and/or ista International, or the establishment of terms of reference for any such committee.

3.3 Senior Employees

Conclusion, termination and modification of employment contracts where their gross annual base salary exceeds € 200,000 and the determination of any bonus and/or similar incentive measures or pension scheme for such personnel.

3.4 Pension, Bonus and Incentive Schemes

The establishment by any ista Group entity of any pension, profit sharing, bonus or incentive scheme for ista Group employees or the variation of the terms of such a scheme with an aggregate value of in excess of € 2,500,000.

3.5 Compensation Committee

Any other matter reserved to the compensation Sub-Committee.

4. Other matters.

4.1 Litigation

Commencing and settlement by any ista Group entity of court, legal, arbitral and/or administrative procedures with a total risk (including fees and costs) higher than € 1,000,000.

4.2 Material Contracts

The entry into by any ista Group company of any contractual commitment or arrangement with a value in excess of € 2,500,000 per annum or € 5,000,000 in aggregate.

4.3 Advisory agreements

Advisory agreements (except agreements made with auditors and tax advisors) by any ista Group entity for which annual fees of more than € 375,000 have to be paid in any individual case.

4.4 Insider contracts

Contractual arrangements between any ista Group entity and any Shareholder.

4.5 Financing Documents

Any amendment of, and any actions requiring a waiver under the Financing Documents.

4.6 Other material actions

Other material actions of any ista Group company having a financial effect of € 5,000,000 or more in the individual case, especially those which could result in substantial divergence from the approved budget and/or business plans."

16. 5 In accordance with article 60 of the law of 10 August 1915 governing commercial companies, as amended, the Company's daily management and the Company's representation in connection with such daily management may be delegated to one or several members of the board of directors or to any other person, shareholder or not, acting alone or jointly. Their appointment, revocation and powers shall be determined by a resolution ofthe board ofdirectors.

16.6 The Company may also grant special powers by notarised proxy or private instrument to any person acting alone or jointly with others as agent of the Company.

Art. 17. Composition of the board of directors.

17.1 The board of directors is composed of at least three (3) members, without prejudice to article 15.2 of these articles of association.

17.2 The board of directors must choose from among its members a chairman of the board of directors. It may also choose a secretary, who needs neither be a shareholder, nor a member of the board of directors.

Art. 18. Election and Removal of directors and Term of the office.

18.1 Directors shall be elected by the general meeting of shareholders, which shall determine their remuneration and term of the office.

18.2 If a legal entity is elected director of the Company, such legal entity must designate an individual as permanent representative who shall execute this role in the name and for the account of the legal entity. The relevant legal entity may only remove its permanent representative if it appoints a successor at the same time. An individual may only be a permanent representative of one (1) director and may not be a director at the same time.

18.3 Any director may be removed at any time, without notice and without cause by the general meeting ofshareholders.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

18.4 The term of the office of a director may not exceed six (6) years and any director shall hold office until its/his/her successor is elected. Any director may also be re-elected for successive terms.

Art. 19. Vacancy in the office of a director.

19.1 If a vacancy in the office of a member of the board of directors because of death, legal incapacity, bankruptcy, retirement or otherwise occurs, such vacancy may be filled, on a temporary basis, by the remaining board members until the next general meeting of shareholders, which shall resolve on a permanent appointment, as deemed suitable.

19.2 If, in case of plurality of shareholders, the total number of members of the board of directors falls below three (3), as the case may be, such vacancy must be filled without undue delay either by the general meeting of shareholders or, on a temporary basis, by the remaining board members until the next general meeting of shareholders, which shall resolve on the permanent appointment.

19.3 In case the vacancy occurs in the office of the Company's sole director, such vacancy must be filled without undue delay by the general meeting ofshareholders.

Art. 20. Convening meetings of the board of directors.

20.1 The board of directors shall meet upon call by the chairman or by any two (2) of its members at the place indicated in the notice of the meeting as described in the next paragraph.

20.2 Written notice of any meeting of the board of directors must be given to the directors twenty-four (24) hours at least in advance of the time and date scheduled for the meeting by mail, facsimile, electronic mail or any other means of communication, except in case of emergency, in which case the nature and the reasons of such emergency must be indicated in the notice. Such convening notice is not necessary in case of assent of each director in writing by mail, facsimile, electronic mail or by any other means of communication, a copy of such signed document being sufficient proof thereof. Also, a convening notice is not required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of directors. No convening notice shall furthermore be required in case all members of the board of directors are present or represented at a meeting of the board of directors or in the case of resolutions in writing pursuant to these articles of association.

Art. 21. Conduct of meetings of the board of directors.

21.1 The chairman of the board of directors shall preside at all meeting of the board of directors. In his/her/its absence, the board of directors may appoint another director as chairman pro tempore.

21.2 Quorum

The board of directors can act and deliberate validly only if at least half of its members are present or represented at a meeting of the board of directors.

21.3 Vote

Resolutions are adopted with the approval of a majority of the members present or represented at a meeting of the board of directors. The chairman shall not have a casting vote.

21.4 Any director may act at any meeting of the board of directors by appointing any other director as his/her/its proxy in writing by mail, facsimile, electronic mail or by any other means of communication, a copy of the appointment being sufficient proof thereof. Any director may represent one or several of his/her/its colleagues but not all.

21.5 Any director who participates in a meeting of the board of directors by conference-call, video-conference or by any other means of communication which allow such director's identification and which allow that all the persons taking part in the meeting hear one another on a continuous basis and may effectively participate in the meeting, is deemed to be present for the computation of quorum and majority. A meeting of the board of directors held through such means of communication is deemed to be held at the Company's registered office.

21.6 The board of directors may unanimously pass resolutions in writing which shall have the same effect as resolutions passed at a meeting of the board of directors duly convened and held. Such resolutions in writing are passed when dated and signed by all directors on a single document or on multiple counterparts, a copy of a signature sent by mail, facsimile, electronic mail or any other means of communication being sufficient proof thereof. The single document showing all the signatures or the entirety of signed counterparts, as the case may be, will form the instrument giving evidence of the passing of the resolutions, and the date of such resolutions shall be the date of the last signature.

21.7 Save as otherwise provided by law, any director who has, directly or indirectly, a proprietary interest in a transaction submitted to the approval of the board of directors which conflicts with the Company's interest, must inform the board of directors of such conflict of interest and must have his/her/its declaration recorded in the minutes of the board meeting. The relevant director may not take part in the discussions on and may not vote on the relevant transaction. Any such conflict of interest must be reported to the next general meeting of shareholders prior to taking any resolution on any other item. Where the Company has a sole director and the sole director has, directly or indirectly, a proprietary interest in a transaction entered into between the sole director and the Company, which conflicts with the Company's interest, such conflicting interest must be disclosed in the minutes recording the relevant transaction.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Art. 22. Minutes of meetings of the board of directors.

22.1 The secretary or, if no secretary has been appointed, the chairman shall draw minutes of any meeting of the board of directors, which shall be signed by the chairman and by the secretary, as the case may be.

22.2 The sole director, as the case may be, shall also draw and sign minutes ofhis/her/its resolutions.

22.3 Any copy and any excerpt of such original minutes to be produced in judicial proceedings or to be delivered to any third party shall be signed by the chairman of the board of directors, by any two of its members or by the sole director, as the case may be.

Art. 23. Dealings with third parties. The Company will be bound towards third parties in all circumstances by the joint signatures of any two directors or by the signature of the sole director or by the joint signatures or by the sole signature of any person(s) to whom such signatory power has been granted by the board of directors or by the sole director. Within the limits of the daily management, the Company will be bound towards third parties by the signature of any person(s) to whom such power in relation to the daily management of the Company has been delegated acting alone or jointly in accordance with the rules of such delegation.

E. Supervision

Art. 24. Statutory auditor(s) - Independent auditor(s).

24.1 The operations of the Company shall be supervised by one or several statutory auditors, shareholders or not.

24.2 The general meeting of shareholders shall determine the number of statutory auditors, shall appoint them and shall fix their remuneration and term of the office, which may not exceed six (6) years. A former or current statutory auditor may be reappointed by the general meeting of shareholders.

24.3 Any statutory auditor may be removed at any time, without notice and without cause by the general meeting of shareholders.

24.4 In case of a reduction of the number of statutory auditors by death or in another manner by more than a half, the board of directors must convene the general meeting of shareholders without undue delay in order to fill the vacancy/ vacancies.

24.5 The statutory auditors have an unlimited right of permanent supervision and control of all operations of the Company.

24.6 The statutory auditors may be assisted by an expert in order to verify the Company's books and accounts. Such expert must be approved by the Company.

24.7 In case of plurality of statutory auditors, they will form a board of statutory auditors which must choose from among its members a chairman. It may also choose a secretary, who needs neither be a shareholder, nor a statutory auditor. Regarding the convening and conduct of meetings of the board of statutory auditors the rules provided in these articles of association relating to the convening and conduct of meetings of the board of directors shall apply.

24.8 If the Company exceeds two (2) of the three (3) criteria provided for in the first paragraph of article 35 of the law of 19 December 2002 regarding the Trade and Companies Register and the accounting and annual accounts of undertakings for the period of time as provided in article 36 of the same law, the statutory auditors will be replaced by one or several independent auditors, chosen among the members of the Institut des réviseurs d'entreprises, to be appointed by the general meeting of shareholders, which determines the term of his/her/their office.

F. Financial year - Profits - Interim dividends

Art. 25. Financial year. The Company's financial year shall begin on first January of each year and shall terminate on thirty-first December of the same year.

Art. 26. Profits.

26.1 From the Company's annual net profits five per cent (5%) at least shall be allocated to the Company's legal reserve. This allocation shall cease to be mandatory as soon and as long as the aggregate amount of the Company's reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's issued share capital.

26.2 Sums contributed to the Company by a shareholder may also be allocated to the legal reserve, if the contributing shareholder agrees with such allocation.

26.3 In case of a share capital reduction, the Company's legal reserve may be reduced in proportion so that it does not exceed ten per cent (10%) ofthe issued share capital.

26.4 Under the terms and conditions provided by law and upon recommendation of the board of directors, the general meeting of shareholders will determine how the remainder of the Company's annual net profits will be used in accordance with the law and these articles of association.

Art. 27. Interim dividends - Share premium.

27.1 Under the terms and conditions provided by law, the board of directors may proceed to the payment ofinterim dividends.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

27.2 The share premium, if any, may be freely distributed to the shareholder(s) by a resolution of the shareholder(s) or of the director(s), subject to any legal provisions regarding the inalienability of the share capital and ofthe legal reserve.

G. Liquidation

Art. 28. Liquidation. In the event of the Company's dissolution, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators, individuals or legal entities, appointed by the general meeting of shareholders resolving on the Company's dissolution which shall determine the liquidators'/liquidator's powers and remuneration.

H. Governing law

Art. 29. Governing law. These articles of association shall be construed and interpreted under and shall be governed by Luxembourg law. All matters not governed by these articles of association shall be determined in accordance with the law of 10 August 1915 governing commercial companies, as amended."

Fourth resolution

The general meeting resolves to appoint as members of the Shareholders' Committee with immediate effect, for a limited term ending at the general meeting of the shareholders of the Company convened to resolve upon the annual accounts of the Company for the financial year ending 31 December 2014:

- Mr Walter Schmidt, born on 21 July 1967 in Weilburg, Germany, having his professional address at Grugaplatz 2, 45131 Essen, Germany,

- Mr Christian Leu, born on 22 February 1965 in Bangkok, Thailand, having his professional address at Grugaplatz 2, 45131 Essen, Germany,

- Mr Jochen Schein, born on 5 July 1972 in Oettingen, Germany, having his professional address at Grugaplatz 2, 45131 Essen, Germany,

- Mr Marc Strobel, born on 25 November 1966 in Nürnberg, Germany, having his professional address at Bockenheimer Landstrasse 24, 60323 Frankfurt, Germany,

- Mr Christoph Rottele, born on 14. August 1970 in Schwäbisch Gmünd, Germany, having his professional address at at Bockenheimer Landstrasse 24, 60323 Frankfurt, Germany,

- Mr Gregor Hilverkus, born on 12 January 1972 in Wermelskirchen, Germany, having his professional address at Bahnhofstrasse 94, 8001 Zurich,

- Mr Stefan Moosmann, born on 11 September 1981 in Villingen-Schwenningen, Germany, having his professional address at at Bockenheimer Landstrasse 24, 60323 Frankfurt, Germany.

The general meeting resolves to appoint Mr Marc Strobel as Chairman of the Shareholders' Committee.

There being no further business, the meeting is closed.

WHEREOF, the present deed is drawn up in Luxembourg on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that, upon request of the proxy-holder of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version; and upon request of the same proxy-holder of the appearing parties, in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

The document having been read to the proxy-holder of the appearing parties, said persons appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le dix-neuf juin.

Par devant Maître Joëlle Baden, notaire, de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de Trius S.A., une société anonyme, ayant son siège social au 20, avenue Monterey, L-2163 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg section B numéro 176684, constituée et gouvernée par les lois du Grand-Duché de Luxembourg suivant acte notarié du 10 avril 2013, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations le 7 juin 2013, numéro 1355 (ci-après la «Société»). Les statuts de la Société n'ont jamais été modifiés.

L'assemblée a été ouverte à 11.30 heures sous la présidence de Madame Caroline RONFORT, employée privée, résidant professionnellement à Luxembourg, 20, avenue Monterey, qui désigne comme secrétaire Madame Sarah KUIDER, avocate, résidant professionnellement à Luxembourg, 14, rue Erasme. L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Jean-Marc UEBERECKEN, avocat, résidant professionnellement à Luxembourg, 14, rue Erasme.

Le bureau ainsi constitué, le président a déclaré et a demandé au notaire d'établir:

I. Que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1. Création d'un comité des actionnaires et modification en conséquence du titre de la section C des statuts de la Société et du paragraphe 15.3, ajout d'un nouvel article 15 «Comité des Actionnaires» et renumérotation des articles après le nouvel article 15;

2. Approbation et adoption d'une liste de sujets réservés, qui requièrent l'accord préalable du Comité des Actionnaires et ajout en conséquence d'un nouvel article 16.4 sous l'article nouvellement numéroté 16 intitulé «Pouvoirs du conseil d'administration»;

3. Refonte totale en conséquence des statuts de la Société;

4. Nomination des membres du Comité des Actionnaires.

II. Que les actionnaires présents ou représentés, le mandataire des actionnaires représentés et le nombre de leurs actions sont répertoriés dans une feuille de présence; cette feuille de présence, signée par les actionnaires, le mandataire des actionnaires représentés et les membres du bureau de l'assemblée, sera annexée au présent acte afin d'être enregistrée concomitamment par les autorités compétentes.

Les procurations des actionnaires représentés, paraphées ne varietur par les parties comparantes seront également annexées au présent acte.

III. Que tout le capital social étant présent ou représenté à la présente assemblée et que les actionnaires présents ou représentés ayant déclaré qu'ils avaient été dûment notifiés et qu'ils avaient pris connaissance de l'ordre du jour préalablement à l assemblée, aucune convocation n était nécessaire.

IV. Que la présente assemblée, représentant tout le capital social, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points de l ordre du jour.

L'assemblée générale a demandé au notaire soussigné d acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide de créer un comité des actionnaires dont les droits et les devoirs sont fixés dans les statuts de la Société, tels que modifiés et refondus ci-après.

L'assemblée générale décide en conséquence de modifier les statuts de la Société comme suit:

- le titre de la section C est modifié de «ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES» en «ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES ET COMITE DES ACTIONNAIRES»;

- le paragraphe 15.3 sous l'article 15 «Pouvoirs du conseil d administration» est modifié et se lit comme suit:

« **15.3.** Le conseil d administration est investi des pouvoirs les plus larges pour prendre toutes actions nécessaires ou utiles à l accomplissement de l objet social, à l exception des pouvoirs que la loi ou les présents statuts réservent à l'assemblée générale des actionnaires ou au Comité des Actionnaires.»

- un nouvel article 15 est ajouté avant la Section D «Le conseil d administration» et se lit comme suit:

« **Art. 15. Comité des Actionnaires.**

15.1 Un comité des actionnaires («Comité des Actionnaires») est créé au niveau de la Société. Le Comité des Actionnaires doit comporter autant de membres que déterminé par l'assemblée générale des actionnaires de temps à autre. Chaque membre du Comité des Actionnaires ainsi que le président du Comité des Actionnaires («Président») est nommé par l'assemblée générale des actionnaires. Sauf exigence contraire définie par l'assemblée générale des actionnaires, les termes du mandat de chacun des membres du Comité des Actionnaires sera de deux (2) ans. Chaque membre du Comité des Actionnaires a le droit de démissionner de cette fonction, et l'assemblée générale des actionnaires est autorisée à révoquer tout membre du Comité des Actionnaires, à tout moment et sans cause avec effet immédiat.

Le Comité des Actionnaires peut déléguer tout ou partie de ses compétences à des sous-comités composés exclusivement de membres du Comité des Actionnaires (chacun un «Sous-Comité»), en ce inclus en particulier (i) un Sous-Comité d'audit/de conformité, (ii) un Sous-Comité de rémunération et (iii) un Sous-Comité de co-investissement. Le nombre des membres de chacun des Sous-Comités de même que leur sélection sont déterminés par le Comité des Actionnaires. Les règles et les règlements énoncés dans cette section s'appliquent mutatis mutandis aux Sous-Comités.

15.2 L'assemblée générale des actionnaires peut décider de la rémunération éventuelle des membres du Comité des Actionnaires ou des Sous-Comités. De surcroît, les membres du Comité des Actionnaires peuvent être remboursés de leurs dépenses raisonnables résultant de leurs devoirs en tant que membres du Comité des Actionnaires.

15.3 Les réunions du Comité des Actionnaires seront tenues au siège social de la Société à moins que ses membres aient unanimement décidé de les tenir dans un autre lieu. A moins que ses membres en aient unanimement décidé autrement, toutes les réunions sont tenues en anglais. Le Président ou tout autre membre autorisé par le Président, convoque la réunion du Comité des Actionnaires et préside la réunion. Les réunions du Comité des Actionnaires se tiennent aussi souvent que les activités de la Société le requièrent, mais au moins à chaque trimestre d'une année calendaire. Chaque membre du Comité des Actionnaires, de même que chaque membre du conseil d'administration, peut demander à ce que la réunion soit convoquée. Les réunions sont convoquées par écrit (en ce inclus par facsimilé et courrier électronique), le lieu, la date, l'heure et l'agenda préliminaire étant indiqués au moins sept (7) jours à l'avance; si le Président considère que certains points sont urgents, le Président peut convoquer une réunion dans un délai plus

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

court. Le délai de convocation commence à courir le jour qui suit le jour où l'invitation est envoyée. Le jour de la réunion est exclu du délai de convocation.

15.4 Les membres du Comité des Actionnaires absents peuvent être représentés par tout autre membre du Comité des Actionnaires qui ont reçu un mandat écrit. Les membres du conseil d'administration, les experts et d'autres personnes peuvent être invités par le Président ou par tout autre membre autorisé par le Président, à participer à la réunion.

15.5 Les procès-verbaux seront tenus (aux fins de preuve) à chaque réunion du Comité des Actionnaires, indiquant le lieu et la date de la réunion, les participants, les points de l'ordre du jour et le contenu essentiel des résolutions du Comité des Actionnaires. Les procès-verbaux seront signés par le Président ou tout autre membre auquel le Président délègue ses pouvoirs. Une copie des procès-verbaux doit être envoyée à chacun des membres du Comité des Actionnaires et les procès-verbaux doivent être approuvés au plus tard au début de la réunion suivante.

15.6 Les résolutions du Comité des Actionnaires sont adoptées en réunion physique, videoconférence ou conférence téléphonique. Cependant, les résolutions du Comité des Actionnaires peuvent être prises en dehors des réunions physiques, par écrit, facsimile, courrier électronique ou par vidéo conférence sans respecter les règles de convocation de ces réunions visées aux présentes, sous réserve que chacun des membres du Comité des Actionnaires participe au vote.

15.7 Une réunion du Comité des Actionnaires peut adopter les résolutions seulement si au moins la majorité des membres du Comité des Actionnaires est présente ou représentée. Si la réunion n'atteint pas ce quorum, une nouvelle réunion du Comité des Actionnaires, avec le même ordre du jour, doit être convoquée, observant les mêmes délais de convocation et de notification que fixés à l'Article 15.3 ci-dessus. Lors de cette nouvelle réunion, le quorum est considéré atteint même si la majorité de ses membres ne sont ni présents, ni représentés, à la condition, toutefois, que les membres aient été informés de ce fait dans l'invitation.

15.8 Les résolutions du Comité des Actionnaires sont adoptées à la majorité simple du vote de ses membres présents à la réunion. En cas d'égalité, le Président a une voix prépondérante.

15.9 Tout individu nommé par le Président peut être autorisé à assister aux réunions du Comité des Actionnaires en tant qu'observateur sans prendre part aux décisions ou aux votes.»

et l'ancien article 15 et les suivants sont renumérotés en conséquence après le nouvel article 15 «Comité des Actionnaires», l'ancien article 15 devenant l'article 16 et ainsi de suite.

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide d'adopter et d'approuver une liste de sujets réservés qui requièrent l'accord préalable du Comité des Actionnaires et d'ajouter en conséquence un nouveau paragraphe 16.4 sous l'article nouvellement numéroté 16 «Pouvoir du conseil d'administration» qui se lit comme suit:

« **16.4.** Avant de prendre toute décision opérationnelle qui ne relève pas de la gestion journalière en sa capacité de gérant de Trius Holdings S.C.A., le conseil d'administration doit informer le Comité des Actionnaires et le Comité des Actionnaires doit discuter et faire une proposition au regard du sujet concerné que le conseil d'administration doit dûment examiner. Lorsque cela concerne des décisions listées ci-dessous, le conseil d'administration doit requérir l'accord préalable du Comité des Actionnaires et doit prendre des décisions en accord avec la décision y relative du Comité des Actionnaires.

1. Sujets sociaux.

1.1 Politiques Comptables / Fin de l'exercice social

Toute modification de l'exercice social ou (sauf lorsque cela est nécessaire pour respecter les principes comptables généralement admis) pertinent pour la consolidation au niveau des politiques ou pratiques comptables de la Société, Trius Investments, Trionista TopCo GmbH (anciennement Blitz 13-333 GmbH, immatriculée au registre de commerce du Tribunal d'instance de Munich sous le numéro HRB 204138, «Trionista TopCo»), Trionista HoldCo GmbH (anciennement Blitz 13-334 GmbH, immatriculée au registre de commerce du Tribunal d'instance de Munich sous le numéro HRB 204140, «Trionista HoldCo»), Trionista Capital et/ou ista International.

1.2 Réviseurs

Nomination ou révocation des réviseurs de la Société, Trius Investments, Trionista TopCo, Trionista HoldCo, Trionista Capital et/ou ista International.

1.3 Budget

Approbation du budget annuel et du plan d'activités à long-terme d'ista Group, qui doit être présenté pour approbation au 30 novembre de chaque année (en ce inclus les résultats, les investissements, les finances, le personnel), et de toute décision qui aurait pour effet de dévier matériellement de ceux-ci.

1.4 Emprunts

Emprunts ou levée de fonds d'un total de plus de 1.000.000 € par toute société d'ista Groupe lorsque cela n'a pas été approuvé dans le budget ou dans les Documents de Financement.

1.5 Sûretés

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Les sûretés ou les garanties portant sur les avoirs, les participations ou les droits similaires portant sur le capital social d'une société d'ista Group, autre que ceux résultant des Documents de Financements, dans la mesure où ceux-ci excèdent 500.000 € individuellement ou 1.000.000 € au total sur une année.

1.6 Investissements

Lorsque cela n'a pas été approuvé dans le budget, tout investissement par une société d'ista Group dans des actifs de plus de 1.000.000 €.

1.7 Emission d'actions

Toute modification du capital social autorisé ou émis (ou les droits y attachés ou toute classe de ces actions) de la Société, Trius Investments, Trionista TopCo, Trionista HoldCo, Trionista Capital et/ou ista International (autre que celle ayant lieu dans le cadre de l'exercice de droits de souscription) ou la création de toute option ou autres droits de souscrire ou de convertir en actions de ces sociétés ou la modification de ou l'exercice de toute discrétion relative aux conditions d'émission des actions de la Société, Trius Investments, Trionista TopCo, Trionista HoldCo, Trionista Capital et/ou ista International et toute émission ou cession d'actions de toute autre société d'ista Groupe à un tiers autre qu'une société d'ista Groupe.

1.8 Distribution

La déclaration ou la distribution de tout dividende ou autre paiement (en ce inclus les rendements de tout certificat de préférence et de rendement privilégié de toute action de préférence), que ce soit en numéraire ou autrement, provenant des réserves distribuables ou de la réduction de toute autre réserve de la Société, Trius Investments, Trionista TopCo, Trionista HoldCo, Trionista Capital et/ou ista International, seulement si celles si sont faites en faveur d'un tiers autre qu'une société d'ista Group.

2. Modifications substantielles de l'activité.

2.1 Vente de l'activité

La vente, le transfert, le crédit-bail, l'octroi de licence ou la cession par toute des société d'ista Group (autre qu'à un autre membre d'ista Group) de tout ou d'une partie substantielle de son activité, de ses engagements ou de ses avoirs, que ce soit par une seule transaction ou par une série de transactions, liées entre elles ou non, ayant une valeur marchande de 5.000.000 € ou plus.

2.2 Ventes d'action

Le transfert de toute action du capital de toute société d'ista Group (autre qu'à un autre membre d'ista Group)

2.3 Liquidation

La liquidation avec dissolution, le démantèlement ou la dissolution de toute société d'ista Group.

2.4 Fusions et Acquisitions

L'acquisition (soit par un achat, par une souscription ou autrement) par toute société d'ista Group de toute action, part sociale ou d'un prêt ou la conclusion par toute société d'ista Group d'un partenariat ou d'un accord de joint-venture, ou de fusion avec tout tiers si cette transaction a une valeur marchande de 5.000.000 € ou plus.

3. Personnel.

3.1 Administrateurs

La nomination ou la révocation du mandat d'un administrateur (gérant, Geschäftsführer, Vorstand ou similaire) de la Société, Trius Investments, Trionista TopCo, Trionista HoldCo, Trionista Capital et/ou ista International, ou la nomination par un administrateur d'un suppléant.

3.2 Comités

La nomination ou la révocation de tout administrateur de tout comité de tout conseil de la Société, Trius Investments, Trionista TopCo, Trionista HoldCo, Trionista Capital et/ou ista International, ou l'établissement des termes de référence de l'un quelconque de ces comités.

3.3 Cadres supérieurs

La conclusion, la fin et la modification des contrats de travail pour lesquels le salaire annuel fixe brut dépasse 200.000 € et la détermination de tout bonus et/ou de mesures d'intéressement similaires ou du régime de retraite de ce personnel.

3.4 Retraite, Bonus et Mesures d'Incitation

L'établissement par toute société d'ista Group de plans de retraite, de participation aux bénéfices, de bonus ou d'intéressement pour les employé d'ista Group dont la valeur globale dépasse 2.500.000 €.

3.5 Comité de Rémunération

Tout autre sujet reservé au Sous-Comité de rémunération.

4. Autres Sujets.

4.1 Litiges

Ouverture et règlement d'un procès, d'une procédure légale, arbitrale et/ou administrative dont le risque total (en ce inclus les frais et les coûts) dépasse 1.000.000 €.

4.2 Contrats Matériels

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

La conclusion par toute société d'ista Group de tout engagement contractuel dont la valeur dépasse 2.500.000 € par an ou 5.000.000 € au total.

4.3 Conventions de Conseils

Les conventions de conseil (mis à part les conventions conclues avec les réviseurs et les conseillers fiscaux) dont les frais, pris individuellement dépassent 375.000 €.

4.4 Contrats d'initiés

Les accords contractuels entre la Société et tout actionnaire.

4.5 Autre action substantielles-

Autres actions substantielles de la Société ou de toute société d'ista Group ayant un impact financier de 5.000.000 € ou plus pris individuellement, notamment celles qui résulteraient en une divergence par rapport au budget approuvé et/ou des plans d'activités.

Troisième résolution

En conséquence des résolutions ci-dessus, l'assemblée générale décide de procéder à la refonte totale des statuts de la Société. Les statuts de la Société se lisent désormais comme suit:

«A. Nom - Durée - Objet - Siège social

Art. 1 er . Nom. Il existe entre les propriétaires actuels des actions et/ou toute personne qui sera un actionnaire dans le futur, une société dans la forme d'une société anonyme sous la dénomination «Trius S.A.» (la «Société»).

Art. 2. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée. Elle pourra être dissoute à tout moment et sans cause par une décision de l'assemblée générale des actionnaires, prise aux conditions requises pour une modification des présents statuts.

Art. 3. Objet.

3.1 La Société a pour objet la création, la détention, le développement et la réalisation d'un portfefeuille se composant de participations et de droits de toute nature, et de toute autre forme d'investissement dans des entités du Grand-duché de Luxembourg et dans des entités étrangères, que ces entités soient déjà existantes ou encore à créer, notamment par souscription, acquisition par achat, vente ou échange de titres ou de droits de quelque nature que ce soit, tels que des titres participatifs, des titres représentatifs d'une dette, des brevets et des licences, ainsi que la gestion et le contrôle de ce portfolio.

3.2 La Société pourra également:

- accorder toute forme de garantie pour l'exécution de toute obligation de la Société ou de toute entité dans laquelle la Société détient un intérêt direct ou indirect ou un droit de toute nature, ou dans laquelle la Société a investi de toute autre manière, ou qui fait partie du même groupe d'entités que la Société, ou de tout directeur ou autre titulaire ou agent de la Société, ou de toute entité dans laquelle la Société détient un intérêt direct ou indirect ou un droit de toute nature, ou dans laquelle la Société a investi de toute autre manière, ou qui fait partie du même groupe d'entités que la Société; et

- accorder des prêts à toute entité dans laquelle la Société détient un intérêt direct ou indirect ou un droit de toute nature, ou dans laquelle la Société a investi de toute autre manière, ou qui fait partie du même groupe d'entités que la Société, ou assister une telle entité de toute autre manière.

3.3 La société peut réaliser toutes les transactions qui serviront directement ou indirectement son objet. Dans le cadre de son objet la Société peut notamment:

- rassembler des fonds, notamment en faisant des emprunts auprès de qui que ce soit ou en émettant tous titres participatifs ou tous titres représentatifs d'une dette, incluant des obligations, en acceptant toute autre forme d'investissement ou en accordant tous droits de toute nature;

- participer à la constitution, au développement et/ou au contrôle de toute entité dans le Grand-duché de Luxembourg ou à l'étranger;

- agir comme associé/actionnaire responsable indéfiniment ou de façon limitée pour les dettes et engagements de toute société du Grand-duché de Luxembourg ou à l'étranger et gérer ces sociétés.

Art. 4. Siège social.

4.1 Le siège social de la Société est établi en la ville de Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg.

4.2 Le siège social pourra être transféré à l'intérieur de la même commune par décision du conseil d'administration.

4.3 Il pourra être transféré dans toute autre commune du Grand-duché de Luxembourg par une décision de l'assemblée générale des actionnaires, prise aux conditions requises pour une modification des présents statuts.

4.4 Il peut être créé, par une décision du conseil d'administration, des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

B. Capital social - Actions - Registre des actions - Propriété et Transfert des actions

Art. 5. Capital social.

5.1 Capital social émis

5.1.1 La Société a un capital social émis de trente et un mille euros (EUR 31.000,-), représenté par trois millions cent mille (3.100.000) actions ayant une valeur nominale de un cent d'euros (EUR 0.01) chacune.

5.1.2 Aux conditions et termes prévus par la loi, le capital social émis de la Société pourra être augmenté par une décision de l'assemblée générale des actionnaires, prise aux conditions requises pour une modification des présents statuts.

5.1.3 Toutes nouvelles actions à payer en espèces seront offertes par préférence aux actionnaires/à l'actionnaire existant(s). Dans le cas où plusieurs actionnaires existent, ces actions seront offertes aux actionnaires en proportion du nombre d'actions détenues par eux dans le capital social de la Société. Le conseil d'administration devra déterminer le délai pendant lequel ce droit de souscription préférentiel pourra être exercé. Ce délai ne pourra pas être inférieur à trente (30) jours à compter de la date de l'envoi d'une lettre recommandée aux actionnaires annonçant l'ouverture de la souscription.

5.1.4 Aux conditions et termes prévus par la loi, le capital social émis de la Société pourra être diminué par une résolution de l'assemblée générale des actionnaires qui devra être prise aux conditions requises pour une modification des présents statuts.

Art. 6. Actions.

6.1 Le capital social de la Société est divisé en actions ayant chacune la même valeur nominale.

6.2 La Société peut avoir un ou plusieurs actionnaires.

6.3 Le droit d'un actionnaire dans les actifs et les bénéfices de la Société est proportionnel au nombre d'actions qu'il détient dans le capital social de la Société.

6.4 Le décès, l'incapacité, la dissolution, la faillite ou tout autre événement similaire concernant tout actionnaire ou l'actionnaire unique, le cas échéant, n'entraînera pas la dissolution de la Société.

6.5 La Société pourra, aux conditions et termes prévus par la loi, racheter ou retirer ses propres actions.

6.6 Les actions de la Société sont émises sous forme nominative et ne peuvent être converties en actions au porteur.

Art. 7. Registre des actions.

7.1 Un registre des actions sera tenu au siège social de la Société et pourra y être consulté par tout actionnaire de la Société. Ce registre contiendra en particulier le nom de chaque actionnaire, sa résidence, son siège social ou principal, le nombre d'actions qu'il détient, l'indication des sommes payées pour ces actions, tout transfert les concernant, les dates de ceux-ci selon l'article 8.4 des présents statuts, ainsi que toutes garanties accordées sur ces actions.

7.2 Chaque actionnaire notifiera son adresse à la Société par lettre recommandée, ainsi que tout changement d'adresse ultérieur. La Société peut considérer comme exacte la dernière adresse de l'actionnaire qu'elle a reçue.

Art. 8. Propriété et Transfert d'actions.

8.1 La preuve du titre de propriété concernant des actions peut être apportée par l'enregistrement d'un actionnaire dans le registre des actions. Des certificats de ces enregistrements pourront être émis et signés par le président du conseil d'administration, par deux administrateurs ou par l'administrateur unique, selon le cas, sur requête et aux frais de l'actionnaire en question.

8.2 La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par action. Si une action est détenue par plus d'une personne, ces personnes doivent désigner un mandataire unique qui sera considéré comme le seul propriétaire de l'action à l'égard de la Société. Celle-ci a le droit de suspendre l'exercice de tous les droits attachés à une telle action jusqu'à ce qu'une personne soit désignée comme étant propriétaire unique.

8.3 Les actions sont librement cessibles, sous réserve des conditions et termes prévus par la loi.

8.4 Toute cession d'action sera opposable à la Société et aux tiers soit par l'enregistrement d'une déclaration de cession dans le registre des actions, datée et signée par le cédant et le cessionnaire ou leurs représentants, soit sur notification de la cession à la Société, ou par l'acceptation de la cession par la Société, conformément auxquelles tout administrateur peut enregistrer la cession dans le registre des actions.

8.5 La Société, par l'intermédiaire de n'importe lequel de ses administrateurs, peut aussi accepter et entrer dans le registre des actions toute cession à laquelle toute correspondance ou tout autre document fait référence et établit les consentements du cédant et du cessionnaire.

C. Assemblée générale des actionnaires et Comité des actionnaires

Art. 9. Pouvoirs de l'assemblée générale des actionnaires.

9.1 Les actionnaires de la Société exercent leurs droits collectifs dans l'assemblée générale des actionnaires, qui constitue un des organes de la Société.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

9.2 Si la Société ne possède qu'un seul actionnaire, cet actionnaire exercera les pouvoirs de l'assemblée générale des actionnaires. Dans ce cas et lorsque le terme „actionnaire unique" n'est pas expressément mentionné dans les présents statuts, une référence à „l'assemblée générale des actionnaires" utilisée dans les présents statuts doit être lue comme une référence à „l'actionnaire unique".

9.3 L'assemblée générale des actionnaires est investie des pouvoirs qui lui sont expressément réservés par la loi et par les présents statuts.

Art. 10. Convocation de l'assemblée générale des actionnaires.

10.1 L'assemblée générale des actionnaires de la Société peut à tout moment être convoquée, selon le cas, par le conseil d'administration ou par le(s) commissaire(s) aux comptes, le cas échéant, pour être tenue aux lieu et date précisés dans l'avis de convocation.

10.2 L'assemblée générale des actionnaires doit obligatoirement être convoquée, selon le cas, par le conseil d'administration ou par le(s) commissaire(s) aux comptes, le cas échéant, lorsqu'un ou plusieurs actionnaires représentant au moins dix pour cent (10%) du capital social émis de la Société en fait la demande écrite auprès du conseil d'administration ou du/des commissaire(s) aux comptes, en indiquant l'ordre du jour. Dans ce cas, l'assemblée générale des actionnaires doit être convoquée par le conseil d'administration ou par le(s) commissaire(s) aux comptes afin d'être tenue dans un délai d'un (1) mois à compter de la réception de cette demande aux lieu et date précisés dans l'avis de convocation.

10.3 Une assemblée générale annuelle des actionnaires doit être tenue dans la commune où le siège social de la Société est situé ou dans un autre lieu tel que spécifié dans l'avis de convocation à cette assemblée, le 20 juin à 14.00 heures. Si ce jour est un jour férié, l'assemblée générale annuelle des actionnaires doit être tenue le jour ouvrable suivant. Le conseil d'administration ou le(s) commissaire(s) aux comptes, selon le cas, doit convoquer l'assemblée générale annuelle des actionnaires dans un délai de six (6) mois à compter de la clôture des comptes de la Société.

10.4 L'avis de convocation à toute assemblée générale des actionnaires doit contenir l'ordre du jour, le lieu, la date et l'heure de l'assemblée, et cet avis doit être envoyé à chaque actionnaire par lettre recommandée au moins huit (8) jours avant la date prévue de l'assemblée.

10.5 Un ou plusieurs actionnaires représentant au moins dix pour cent (10%) du capital social émis de la Société peut requérir du conseil d'administration l'ajout d'un ou plusieurs points à l'ordre du jour de toute assemblée générale des actionnaires. Ces demandes doivent être envoyées au siège social de la Société par lettre recommandée au moins cinq (5) jour avant la date prévue de l'assemblée.

10.6 Si tous les actionnaires sont présents ou représentés à une assemblée générale des actionnaires et s'ils déclarent avoir été dûment informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée générale des actionnaires peut être tenue sans convocation préalable.

Art. 11. Conduite de l'assemblée générale des actionnaires.

11.1 Un bureau de l'assemblée doit être constitué à toute assemblée générale des actionnaires, composé d'un président, d'un secrétaire et d'un scrutateur, chacun étant désigné par l'assemblée générale des actionnaires, sans qu'il soit nécessaire qu'ils soient actionnaires ou membres du conseil d'administration. Le bureau de l'assemblée s'assure spécialement que l'assemblée soit tenue conformément aux règles applicables et, en particulier, en accord avec celles relatives à la convocation, aux exigences de majorité, au décompte des votes et à la représentation des actionnaires.

11.2 Une liste de présence doit être tenue à toute assemblée générale des actionnaires.

11.3 Quorum

Aucun quorum n'est requis pour que l'assemblée générale des actionnaires agisse et délibère valablement, sauf exigence contraire dans la loi ou dans les présents statuts.

11.4 Vote

11.4.1 Chaque action donne droit à un (1) vote, sous réserve des dispositions de la loi.

11.4.2 Sauf exigence contraire dans la loi ou dans les présents statuts, les décisions d'une assemblée générale des actionnaires valablement convoquée seront adoptées à la majorité simple des votes valablement exprimés, quelle que soit la portion du capital présent ou représenté. L'abstention et les votes nuls ne seront pas pris en compte.

11.5 Un actionnaire peut agir à toute assemblée générale des actionnaires en désignant une autre personne, actionnaire ou non, comme son mandataire, par procuration écrite et signée, transmise par courrier, télécopie, courrier électronique ou par tout autre moyen de communication, une copie de cette procuration étant suffisante pour la prouver. Une personne peut représenter plusieurs ou même tous les actionnaires.

11.6 Tout actionnaire qui prend part à une assemblée générale des actionnaires par conférence téléphonique, vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication permettant son identification et que toutes les personnes participant à l'assemblée s'entendent mutuellement sans discontinuité et puissent participer pleinement à l'assemblée, est censé être présent pour le calcul du quorum et de la majorité.

11.7 Le conseil d'administration peut déterminer toutes les autres conditions à remplir par les actionnaires pour pouvoir prendre part à toute assemblée générale des actionnaires.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Art. 12. Modification des statuts. Une assemblée générale extraordinaire des actionnaires convoquée aux fins de modifier une disposition des Statuts ne pourra valablement délibérer que si au moins la moitié du capital est présente ou représentée et que l'ordre du jour indique les modifications statutaires proposées. Si la première de ces conditions n'est pas remplie, une seconde assemblée peut être convoquée, dans les formes prévues par les Statuts ou par la loi. Cette convocation reproduit l'ordre du jour, en indiquant la date et le résultat de la précédente assemblée. La seconde assemblée délibère valablement, quelle que soit la proportion du capital représenté. Dans les deux assemblées, les résolutions, pour être valables, doivent être adoptées par une majorité de deux tiers des Actionnaires présents ou représentés.

Cependant, la nationalité de la Société ne peut être changée et l'augmentation ou la réduction des engagements des actionnaires ne peuvent être décidées qu'avec l'accord unanime des actionnaires et sous réserve du respect de toute autre disposition légale.

Art. 13. Report des assemblées générales des actionnaires. Sous réserve des termes et conditions de la loi, le conseil d'administration peut reporter toute assemblée générale des actionnaires déjà engagée jusqu'à quatre (4) semaines, y compris toute assemblée générale des actionnaires convoquée pour décider d'une modification des statuts. Le conseil d'administration doit reporter toute assemblée générale des actionnaires déjà engagée si cela est demandé par un ou plusieurs actionnaires représentant au moins vingt pour cent (20%) du capital social émis de la Société. Par un tel report d'une assemblée générale des actionnaires déjà engagée, toute décision déjà adoptée lors de cette assemblée sera annulée.

Art. 14. Procès-verbaux des assemblées générales des actionnaires.

14.1 Le bureau de toute assemblée générale des actionnaires rédige le procès-verbal de l'assemblée, qui doit être signé par les membres du bureau de l'assemblée ainsi que par tout actionnaire qui en fait la demande.

14.2 De même, l'actionnaire unique, le cas échéant, rédige et signe un procès-verbal de ses décisions.

14.3 Toute copie et extrait de procès-verbaux destinés à servir dans une procédure judiciaire ou à être délivrés à un tiers, doivent être certifiés conformes à l'original par le notaire ayant la garde de l'acte authentique, dans le cas où l'assemblée a été inscrite dans un acte notarié, ou signés par le président du conseil d'administration, par deux administrateurs ou par l'administrateur unique, le cas échéant.

Art. 15. Comité des Actionnaires.

15.1 Un comité des actionnaires («Comité des Actionnaires») est créé au niveau de la Société. Le Comité des Actionnaires doit comporter autant de membres que déterminé par l'assemblée générale des actionnaires de temps à autre. Chaque membre du Comité des Actionnaires ainsi que le président du Comité des Actionnaires («Président») est nommé par l'assemblée générale des actionnaires. Sauf exigence contraire définie par l'assemblée générale des actionnaires, les termes du mandat de chacun des membres du Comité des Actionnaires sera de deux (2) ans. Chaque membre du Comité des Actionnaires a le droit de démissionner de cette fonction, et l'assemblée générale des actionnaires est autorisée à révoquer tout membre du Comité des Actionnaires, à tout moment et sans cause avec effet immédiat.

Le Comité des Actionnaires peut déléguer tout ou partie de ses compétences à des sous-comités composés exclusivement de membres du Comité des Actionnaires (chacun un «Sous-Comité»), en ce inclus en particulier (i) un Sous-Comité d'audit/de conformité, (ii) un Sous-Comité de rémunération et (iii) un Sous-Comité de co-investissement. Le nombre des membres de chacun des Sous-Comités de même que leur sélection sont déterminés par le Comité des Actionnaires. Les règles et les règlements énoncés dans cette section s'appliquent mutatis mutandis aux Sous-Comités.

15.2 L'assemblée générale des actionnaires peut décider de la rémunération éventuelle des membres du Comité des Actionnaires ou des Sous-Comités. De surcroît, les membres du Comité des Actionnaires peuvent être remboursés de leurs dépenses raisonnables résultant de leurs devoirs en tant que membres du Comité des Actionnaires.

15.3 Les réunions du Comité des Actionnaires seront tenues au siège social de la Société à moins que ses membres aient unanimement décidé de les tenir dans un autre lieu. A moins que ses membres en aient unanimement décidé autrement, toutes les réunions sont tenues en anglais. Le Président ou tout autre membre autorisé par le Président, convoque la réunion du Comité des Actionnaires et préside la réunion. Les réunions du Comité des Actionnaires se tiennent aussi souvent que les activités de la Société le requièrent, mais au moins à chaque trimestre d'une année calendaire. Chaque membre du Comité des Actionnaires, de même que chaque membre du conseil d'administration, peut demander à ce que la réunion soit convoquée. Les réunions sont convoquées par écrit (en ce inclus par facsimilé et courrier électronique), le lieu, la date, l'heure et l'agenda préliminaire étant indiqués au moins sept (7) jours à l'avance; si le Président considère que certains points sont urgents, le Président peut convoquer une réunion dans un délai plus court. Le délai de convocation commence à courir le jour qui suit le jour où l'invitation est envoyée. Le jour de la réunion est exclu du délai de convocation.

15.4 Les membres du Comité des Actionnaires absents peuvent être représentés par tout autre membre du Comité des Actionnaires qui ont reçu un mandat écrit. Les membres du conseil d'administration, les experts et d'autres personnes peuvent être invités par le Président ou par tout autre membre autorisé par le Président, à participer à la réunion.

15.5 Les procès-verbaux seront tenus (aux fins de preuve) à chaque réunion du Comité des Actionnaires, indiquant le lieu et la date de la réunion, les participants, les points de l'ordre du jour et le contenu essentiel des résolutions du Comité des Actionnaires. Les procès-verbaux seront signés par le Président ou tout autre membre auquel le Président délègue ses pouvoirs. Une copie des procès-verbaux doit être envoyée à chacun des membres du Comité des Actionnaires et les procès-verbaux doivent être approuvés au plus tard au début de la réunion suivante.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

15.6 Les résolutions du Comité des Actionnaires sont adoptées en réunion physique, vidéo-conférence ou conférence téléphonique. Cependant, les résolutions du Comité des Actionnaires peuvent être prises en dehors des réunions physiques, par écrit, facsimile, courrier électronique ou par vidéo conférence sans respecter les règles de convocation de ces réunions visées aux présentes, sous réserve que chacun des membres du Comité des Actionnaires participe au vote.

15.7 Une réunion du Comité des Actionnaires peut adopter les résolutions seulement si au moins la majorité des membres du Comité des Actionnaires est présente ou représentée. Si la réunion n'atteint pas ce quorum, une nouvelle réunion du Comité des Actionnaires, avec le même ordre du jour, doit être convoquée, observant les mêmes délais de convocation et de notification que fixés à l'Article 15.3 ci-dessus. Lors de cette nouvelle réunion, le quorum est considéré atteint même si la majorité de ses membres ne sont ni présents, ni représentés, à la condition, toutefois, que les membres aient été informés de ce fait dans l'invitation.

15.8 Les résolutions du Comité des Actionnaires sont adoptées à la majorité simple du vote de ses membres présents à la réunion. En cas d'égalité, le Président a une voix prépondérante.

15.9 Tout individu nommé par le Président peut être autorisé à assister aux réunions du Comité des Actionnaires en tant qu'observateur sans prendre part aux décisions ou aux votes.

D. Le conseil d'administration

Art. 16. Pouvoirs du conseil d'administration.

16.1 La Société sera administrée par un conseil d'administration dont les membres ne doivent pas nécessairement être des actionnaires.

16.2 S'il est constaté lors d'une assemblée générale des actionnaires que toutes les actions émises par la Société sont détenues par un seul actionnaire, la Société pourra être administrée par un seul administrateur et ce, jusqu'à la première assemblée générale des actionnaires faisant suite au moment de la constatation par la Société que ses actions sont à nouveau détenues par plus d'un actionnaire. Dans ce cas et lorsque le terme „administrateur unique" n'est pas expressément mentionné dans les présents statuts, une référence au „conseil d'administration" utilisée dans les présents statuts doit être lue comme une référence à „l'administrateur unique".

16.3 Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus larges pour prendre toutes actions nécessaires ou utiles à l'accomplissement de l'objet social, à l'exception des pouvoirs que la loi ou les présents statuts réservent à l'assemblée générale des actionnaires ou au Comité des Actionnaires.

16.4 Avant de prendre toute décision opérationnelle qui ne relève pas de la gestion journalière en sa capacité de gérant de Trius Holdings S.C.A., le conseil d'administration doit informer le Comité des Actionnaires et le Comité des Actionnaires doit discuter et faire une proposition au regard du sujet concerné que le conseil d'administration doit dûment examiner. Lorsque cela concerne des décisions listées ci-dessous, le conseil d'administration doit requérir l'accord préalable du Comité des Actionnaires et doit prendre des décisions en accord avec la décision y relative du Comité des Actionnaires.

1. Sujets sociaux.

1.1 Politiques Comptables / Fin de l'exercice social

Toute modification de l'exercice social ou (sauf lorsque cela est nécessaire pour respecter les principes comptables généralement admis) pertinent pour la consolidation au niveau des politiques ou pratiques comptables de la Société, Trius Investments, Trionista TopCo GmbH (anciennement Blitz 13-333 GmbH, immatriculée au registre de commerce du Tribunal d'instance de Munich sous le numéro HRB 204138, «Trionista TopCo»), Trionista HoldCo GmbH (anciennement Blitz 13-334 GmbH, immatriculée au registre de commerce du Tribunal d'instance de Munich sous le numéro HRB 204140, «Trionista HoldCo»), Trionista Capital et/ou ista International.

1.2 Réviseurs

Nomination ou révocation des réviseurs de la Société, Trius Investments, Trionista TopCo, Trionista HoldCo, Trionista Capital et/ou ista International.

1.3 Budget

Approbation du budget annuel et du plan d'activités à long-terme d'ista Group, qui doit être présenté pour approbation au 30 novembre de chaque année (en ce inclus les résultats, les investissements, les finances, le personnel), et de toute décision qui aurait pour effet de dévier matériellement de ceux-ci.

1.4 Emprunts

Emprunts ou levée de fonds d'un total de plus de 1.000.000 € par toute société d'ista Groupe lorsque cela n'a pas été approuvé dans le budget ou dans les Documents de Financement.

1.5 Sûretés

Les sûretés ou les garanties portant sur les avoirs, les participations ou les droits similaires portant sur le capital social d'une société d'ista Group, autre que ceux résultant des Documents de Financements, dans la mesure où ceux-ci excèdent 500.000 € individuellement ou 1.000.000 € au total sur une année.

1.6 Investissements

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Lorsque cela n'a pas été approuvé dans le budget, tout investissement par une société d'ista Group dans des actifs de plus de 1.000.000 €.

1.7 Emission d'actions

Toute modification du capital social autorisé ou émis (ou les droits y attachés ou toute classe de ces actions) de la Société, Trius Investments, Trionista TopCo, Trionista HoldCo, Trionista Capital et/ou ista International (autre que celle ayant lieu dans le cadre de l'exercice de droits de souscription) ou la création de toute option ou autres droits de souscrire ou de convertir en actions de ces sociétés ou la modification de ou l'exercice de toute discrétion relative aux conditions d'émission des actions de la Société, Trius Investments, Trionista TopCo, Trionista HoldCo, Trionista Capital et/ou ista International et toute émission ou cession d'actions de toute autre société d'ista Groupe à un tiers autre qu'une société d'ista Groupe.

1.8 Distribution

La déclaration ou la distribution de tout dividende ou autre paiement (en ce inclus les rendements de tout certificat de préférence et de rendement privilégié de toute action de préférence), que ce soit en numéraire ou autrement, provenant des réserves distribuables ou de la réduction de toute autre réserve de la Société, Trius Investments, Trionista TopCo, Trionista HoldCo, Trionista Capital et/ou ista International, seulement si celles si sont faites en faveur d'un tiers autre qu'une société d'ista Group.

2. Modifications substantielles de l'activité.

2.1 Vente de l'activité

La vente, le transfert, le crédit-bail, l'octroi de licence ou la cession par toute des société d'ista Group (autre qu'à un autre membre d'ista Group) de tout ou d'une partie substantielle de son activité, de ses engagements ou de ses avoirs, que ce soit par une seule transaction ou par une série de transactions, liées entre elles ou non, ayant une valeur marchande de 5.000.000 € ou plus.

2.2 Ventes d'action

Le transfert de toute action du capital de toute société d'ista Group (autre qu'à un autre membre d'ista Group)

2.3 Liquidation

La liquidation avec dissolution, le démantèlement ou la dissolution de toute société d'ista Group.

2.4 Fusions et Acquisitions

L'acquisition (soit par un achat, par une souscription ou autrement) par toute société d'ista Group de toute action, part sociale ou d'un prêt ou la conclusion par toute société d'ista Group d'un partenariat ou d'un accord de joint-venture, ou de fusion avec tout tiers si cette transaction a une valeur marchande de 5.000.000 € ou plus.

3. Personnel.

3.1 Administrateurs

La nomination ou la révocation du mandat d'un administrateur (gérant, Geschäftsführer, Vorstand ou similaire) de la Société, Trius Investments, Trionista TopCo, Trionista HoldCo, Trionista Capital et/ou ista International, ou la nomination par un administrateur d'un suppléant.

3.2 Comités

La nomination ou la révocation de tout administrateur de tout comité de tout conseil de la Société, Trius Investments, Trionista TopCo, Trionista HoldCo, Trionista Capital et/ou ista International, ou l'établissement des termes de référence de l'un quelconque de ces comités.

3.3 Cadres supérieurs

La conclusion, la fin et la modification des contrats de travail pour lesquels le salaire annuel fixe brut dépasse 200.000 € et la détermination de tout bonus et/ou de mesures d'intéressement similaires ou du régime de retraite de ce personnel.

3.4 Retraite, Bonus et Mesures d'Incitation

L'établissement par toute société d'ista Group de plans de retraite, de participation aux bénéfices, de bonus ou d'intéressement pour les employé d'ista Group dont la valeur globale dépasse 2.500.000 €.

3.5 Comité de Rémunération

Tout autre sujet reservé au Sous- Comité de rémunération.

4. Autres Sujets.

4.1 Litiges

Ouverture et règlement d'un procès, d'une procédure légale, arbitrale et/ou administrative dont le risque total (en ce inclus les frais et les coûts) dépasse 1.000.000 €.

4.2 Contrats Matériels

La conclusion par toute société d'ista Group de tout engagement contractuel dont la valeur dépasse 2.500.000 € par an ou 5.000.000 € au total.

4.3 Conventions de Conseils

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Les conventions de conseil (mis à part les conventions conclues avec les réviseurs et les conseillers fiscaux) dont les frais, pris individuellement dépassent 375.000 €.

4.4 Contrats d'initiés

Les accords contractuels entre la Société et tout actionnaire.

4.5 Autre action substantielles-

Autres actions substantielles de la Société ou de toute société d'ista Group ayant un impact financier de 5.000.000 € ou plus pris individuellement, notamment celles qui résulteraient en une divergence par rapport au budget approuvé et/ou des plans d'activités.

16.5 Conformément à l'article 60 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion, à un ou plusieurs administrateurs ou à toute autre personne, actionnaire ou non, susceptibles d'agir seuls ou conjointement. Le conseil d administration détermine la désignation, les conditions de retrait et l'étendue des pouvoirs attachées à ces délégations de pouvoir.

16.6 La Société pourra également conférer des pouvoirs spéciaux par procuration notariée ou sous seing privé à toute personne agissant seule ou conjointement avec d autres personnes comme mandataire de la Société.

Art. 17. Composition du conseil d'administration.

17.1 Le conseil d'administration est composé d'au moins trois (3) membres, sans préjudice à l'article 15.2 des présents statuts.

17.2 Le conseil d'administration doit choisir un président du conseil d'administration parmi ses membres. Il peut aussi choisir un secrétaire, qui peut n'être ni actionnaire ni membre du conseil d administration.

Art. 18. Election et Révocation des administrateurs et Terme du mandat.

18.1 Les administrateurs seront élus par l'assemblée générale des actionnaires, qui déterminera leurs émoluments et la durée de leur mandat.

18.2 Si une personne morale est nommée au poste d'administrateur de la Société, cette personne morale devra désigner une personne physique comme représentant permanent, qui exercera le mandat au nom et pour le compte de cette personne morale. La personne morale susvisée ne peut démettre son représentant permanent qu'à la condition de lui avoir déjà désigné un successeur. Une personne physique ne peut être le représentant permanent que d'un (1) administrateur et ne peut pas en même temps être lui-même administrateur.

18.3 Tout administrateur peut être révoqué à tout moment, sans préavis et sans cause, par l'assemblée générale des actionnaires.

18.4 La durée du mandat d'un administrateur ne peut excéder six (6) années et tout administrateur exercera son mandat jusqu'à ce que son successeur ait été élu. Tout administrateur sortant peut également être réélu pour des périodes successives.

Art. 19. Vacance dans le mandat d'un administrateur.

19.1 Dans l'hypothèse où un poste d'administrateur devient vacant à la suite d'un décès, d'une incapacité juridique, d'une faillite, d'une retraite ou autre, cette vacance peut être provisoirement comblée par les administrateurs restant jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires, qui se prononcera sur une nomination permanente, si cela apparaît approprié.

19.2 Si, dans le cas où il existe plusieurs actionnaires, le nombre total des membres du conseil d'administration devient inférieur à trois (3), le cas échéant, cette vacance doit être comblée sans délai soit par l'assemblée générale des actionnaires soit, provisoirement, par les administrateurs restant jusqu'à la prochaine assemblée générale des actionnaires, qui se prononcera sur la nomination permanente.

19.3 Dans l'hypothèse où la vacance intervient dans le mandat de l'administrateur unique de la Société, cette vacance doit être comblée sans délai par l'assemblée générale des actionnaires.

Art. 20. Convocation des réunions du conseil d'administration.

20.1 Le conseil d'administration se réunit sur convocation du président ou de deux (2) administrateurs au lieu indiqué dans l'avis de convocation tel que décrit au prochain alinéa.

20.2 Un avis de convocation écrit à toute réunion du conseil d'administration doit être donné à tous les administrateurs par courrier, télécopie, courrier électronique ou tout autre moyen de communication, au moins vingt-quatre (24) heures avant l'heur et le jour prévus pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas l'avis de convocation devra mentionner la nature et les raisons de cette urgence. Il peut être passé outre à la nécessité de pareille convocation en cas d assentiment écrit de chaque administrateur par courrier, télécopie, courrier électronique ou tout autre moyen de communication, une copie d'un tel document écrit étant suffisante pour le prouver. Un avis de convocation n est pas non plus requis pour des réunions du conseil d'administration se tenant à des heures et à des endroits déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil d'administration. De même, un tel avis n'est pas requis dans le cas où tous les membres du conseil d administration sont présents ou représentés à une réunion du conseil d administration, ou dans le cas de décisions écrites conformément aux présents statuts.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Art. 21. Conduite des réunions du conseil d'administration.

21.1 Le président du conseil d'administration préside à toute réunion du conseil d'administration. En son absence, le conseil d administration peut provisoirement élire un autre administrateur comme président temporaire.

21.2 Quorum

Le conseil d administration ne peut délibérer et agir valablement que si au moins la moitié de ses membres est présente ou représentée à une réunion du conseil d'administration.

21.3 Vote

Les décisions sont prises à la majorité des votes des administrateurs présents ou représentés à chaque réunion du conseil d administration. Le président de la réunion n a pas de voix prépondérante.

21.4 Tout administrateur peut se faire représenter à toute réunion du conseil d administration en désignant sous forme écrite par courrier, télécopie, courrier électronique ou tout autre moyen de communication tout autre administrateur comme son mandataire, une copie étant suffisante pour le prouver. Un administrateur peut représenter un ou plusieurs de ses collègues, mais pas tous.

21.5 Tout administrateur qui prend part à une réunion du conseil d administration par conférence téléphonique, vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication permettant son identification et que toutes les personnes participant à la réunion s entendent mutuellement sans discontinuité et puissent participer pleinement à cette réunion, est censé être présent pour le calcul du quorum et de la majorité. Une réunion qui s'est tenue par les moyens de communication susvisés sera censée s'être tenue au siège social de la Société.

21.6 Le conseil d'administration peut à l'unanimité prendre des résolutions écrites ayant le même effet que des résolutions adoptées lors d'une réunion du conseil d'administration dûment convoqué et s'étant régulièrement tenu. Ces résolutions écrites sont adoptées une fois datées et signées par tous les administrateurs sur un document unique ou sur des documents séparés, une copie d'une signature originale envoyée par courrier, télécopie, courrier électronique ou toute autre moyen de communication étant considérée comme une preuve suffisante. Le document unique avec toutes les signatures ou, le cas échéant, les actes séparés signés par chaque administrateur, constitueront l'acte prouvant l'adoption des résolutions, et la date de ces résolutions sera la date de la dernière signature.

21.7 Sauf si la loi en dispose autrement, tout administrateur qui a, directement ou indirectement, un intérêt patrimonial dans une transaction soumise à l'approbation du conseil d'administration qui est en conflit avec l'intérêt de la Société doit informer le conseil d'administration de ce conflit d'intérêts et doit voir sa déclaration enregistrée dans le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration. Cet administrateur ne peut ni participer aux discussions concernant la transaction en cause, ni au vote s'y rapportant. Tout conflit d'intérêts de ce type doit être rapporté à l'assemblée générale des actionnaires suivante, avant que toute décision concernant tout autre point ne soit prise. Lorsque la Société a un administrateur unique et que, dans une transaction conclue entre la Société et l'administrateur unique, celui-ci a, directement ou indirectement, un intérêt patrimonial qui est en conflit avec l'intérêt de la Société, ce conflit d'intérêt doit être divulgué dans le procès-verbal enregistrant la transaction en cause.

Art. 22. Procès-verbaux des réunions du conseil d'administration.

22.1 Le secrétaire ou, s'il n'a pas été désigné de secrétaire, le président rédige le procès-verbal de toute réunion du conseil d'administration, qui est signé par le président et par le secrétaire, le cas échéant.

22.2 L'administrateur unique, le cas échéant, rédige et signe également un procès-verbal de ses résolutions.

22.3 Toute copie et extrait de procès-verbaux destinés à servir dans une procédure judiciaire ou à être délivrés à un tiers seront signés par le président, par deux administrateurs ou par l'administrateur unique, le cas échéant.

Art. 23. Rapports avec les tiers. Vis-à-vis des tiers, la Société sera valablement engagée en toute circonstance par la signature conjointe de deux administrateurs ou par la signature de l administrateur unique, ou par les signatures conjointes ou la seule signature de toute(s) personne(s) à laquelle/auxquelles pareil pouvoir de signature aura été délégué par le conseil d'administration ou par l administrateur unique. Dans les limites de la gestion journalière, la Société sera valablement engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toute(s) personne(s) à laquelle/auxquelles pareil pouvoir quant à la gestion journalière de la Société aura été délégué agissant seule ou conjointement conformément aux règles d une telle délégation.

E. Surveillance de la société

Art. 24. Commissaire(s) aux comptes statutaires - Réviseur(s) d'entreprises.

24.1 Les opérations de la Société seront surveillées par un ou plusieurs commissaires aux comptes statutaires, qui peuvent être des actionnaires ou non.

24.2 L'assemblée générale des actionnaires détermine le nombre de(s) commissaire(s) aux comptes statutaire(s), nomme celui-ci/ceux-ci et fixe la rémunération et la durée de son/leur mandat, qui ne peut excéder six (6) ans. Un ancien commissaire aux comptes ou un commissaire aux comptes sortant peut être réélu par l'assemblée générale des actionnaires.

24.3 Tout commissaire aux comptes statutaire peut être démis de ses fonctions à tout moment, sans préavis et sans cause, par l'assemblée générale des actionnaires.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

24.4 Dans l hypothèse où le nombre de commissaires aux comptes statutaires serait réduit de plus de la moitié pour cause de décès ou autre, le conseil d administration doit convoquer l'assemblée générale des actionnaires sans délai afin de combler cette/ces vacance(s).

24.5 Les commissaires aux comptes statutaires ont un droit illimité de surveillance et de contrôle permanents de toutes les opérations de la Société.

24.6 Les commissaires aux comptes statutaires peuvent être assistés par un expert pour vérifier les livres et les comptes de la Société. Cet expert doit être approuvé par la Société.

24.7 Dans le cas où il existe plusieurs commissaires aux comptes statutaires, ceux-ci constituent un conseil des commissaires aux comptes, qui devra choisir un président parmi ses membres. Il peut également désigner un secrétaire, qui n'a pas à être ni actionnaire, ni commissaire aux comptes. Les règles des présents statuts concernant la convocation et la conduite des réunions du conseil d'administration s'appliquent à la convocation et à la conduite des réunions du conseil des commissaires aux comptes.

24.8 Dans l'hypothèse où la Société remplirait deux (2) des trois (3) critères stipulés dans le premier paragraphe de l'article 35 de la loi du 19 décembre 2002 sur le registre du commerce et des sociétés et sur la comptabilité et les comptes annuels des entreprises, sur une période de temps prévue à l'article 36 de cette même loi, les commissaires aux comptes statutaires sont remplacés par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises, choisis parmi les membres de l'Institut des réviseurs d'entreprises, pour être nommés par l'assemblée générale des actionnaires, qui détermine la durée de son/leur mandat.

F. Exercice - Bénéfices - Dividendes provisoires

Art. 25. Exercice. L'exercice de la Société commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente-et-un décembre de la même année.

Art. 26. Bénéfices.

26.1 Sur les bénéfices annuels nets de la Société, au moins cinq pour cent (5 %) seront affectés à la réserve légale. Cette affectation cessera d'être obligatoire dès que et tant que le montant total de la réserve de la Société atteindra dix pour cent (10%) du capital social émis de la Société.

26.2 Les sommes allouées à la Société par un actionnaire peuvent également être affectées à la réserve légale, si l'actionnaire accepte cette affectation.

26.3 En cas de réduction de capital, la réserve légale de la Société pourra être réduite en proportion afin qu'elle n excède pas dix pour cent (10%) du capital social émis.

26.4 Aux conditions et termes prévus par la loi, et sur recommandation du conseil d administration, l'assemblée générale des actionnaires décidera de la manière dont le reste des bénéfices annuels nets sera affecté, conformément à la loi et aux présents statuts.

Art. 27. Dividendes provisoires - Prime d'émission.

27.1 Aux conditions et termes prévus par la loi, le conseil d administration pourra procéder à la distribution de bénéfices provisoires.

27.2 La prime d émission, le cas échéant, est librement distribuable aux actionnaires par une résolution des actionnaires/de l actionnaire ou des administrateurs/de l administrateur, sous réserve de toute disposition légale concernant l inaliénabilité du capital social et de la réserve légale.

G. Liquidation

Art. 28. Liquidation. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui décide de la dissolution de la Société et qui fixera les pouvoirs et émoluments de chacun.

H. Loi applicable

Art. 29. Loi applicable. Les présents statuts doivent être lus et interprétés selon le droit luxembourgeois, auquel ils sont soumis. Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée, concernant les sociétés commerciales.»

Quatrième résolution

L'assemblée générale décide de nommer en tant que membres du Comité des Actionnaires avec effet immédiat, pour un mandat limité se terminant lors de l'assemblée générale ordinaire de la Société convoquée pour approuver les comptes annuels de l'exercice clôturé le 31 décembre 2014:

- M. Walter Schmidt, né le 21 juillet 1967 à Weilburg, Allemagne, ayant son adresse professionnelle à Grugaplatz 2, 45131 Essen, Allemagne,

- M. Christian Leu, né le 22 février 1965 à Bangkok, Thaïlande, ayant son adresse professionnelle à Grugaplatz 2, 45131 Essen, Allemagne,

- M. Jochen Schein, né le 5 juillet 1972 à Oettingen, Allemagne, ayant son adresse professionnelle à Grugaplatz 2, 45131 Essen, Allemagne,

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

- M. Marc Strobel, né le 25 Novembre 1966 à Nürnberg, Allemagne, ayant son adresse professionnelle à Bockenheimer Landstrasse 24, 60323 Francfort, Allemagne,

- M. Christoph Röttele, né le 14. août 1970 à Schwäbisch Gmünd, Allemagne, ayant son adresse professionnelle à Bockenheimer Landstrasse 24, 60323 Francfort, G Allemagne,

- M. Gregor Hilverkus, né le 12 janvier 1972 à Wermelskirchen, Allemagne, ayant son adresse professionnelle à Bahnhofstrasse 94, 8001 Zurich, Suisse,

- M. Stefan Moosmann, né le 11 septembre 1981 à Villingen-Schwenningen, Allemagne, ayant son adresse professionnelle à Bockenheimer Landstrasse 24, 60323 Francfort, Allemagne.

L'assemblée générale décide de nommer M. Marc Strobel Président du Comité des Actionnaires.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du mandataire des comparantes, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du mandataire de ces mêmes comparantes et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au représentant des comparantes, ce dernier a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: C. RONFORT, S. KOUIDER, J.-M. UEBERECKEN et J.BADEN.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 21 juin 2013. LAC/2013 /28603. Reçu soixante-quinze euros € 75,-

Le Receveur (signé): THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la Société sur demande.

Luxembourg, le 19 août 2013.

Référence de publication: 2013117665/1396.

(130142727) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2013.

De Rozen International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2134 Luxembourg, 60A, rue Charles Martel.

R.C.S. Luxembourg B 149.000.

—

Les statuts coordonnés de la société, rédigés en suite de l'assemblée générale du 14.08.2013, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Capellen.

Référence de publication: 2013118306/11.

(130143943) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2013.

D.S.J. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 66.201.

—

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Référence de publication: 2013118299/10.

(130143767) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 août 2013.

VG Sicav II, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 41, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 135.064.

—

EXTRAIT

L'Assemblée Générale du 23 Juillet 2013 ("l'Assemblée Générale") a renouvelé les administrateurs suivants:

- Monsieur Sylvain Feraud Président et Administrateur, avec adresse professionnelle 41 Boulevard Royal, L-2449, Luxembourg;

- Monsieur Franco Tullio Bertoni, Administrateur, avec adresse professionnelle Via Semen 3, CH-5904 Lugano, Suisse;

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

- Monsieur Alessandro Castagnetti, Administrateur, avec adresse professionnelle Via Clemente Maraini 1, CH-6900 Lugano, Suisse;

- Madame Margherita Balerna Bommartini, Administrateur, avec adresse professionnelle Via L. Zuccoli 19, CH-6900, Paradiso, Suisse;

- Monsieur Arnaud Bouteiller, Administrateur, avec adresse professionnelle 41 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée Générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2014.

L'Assemblée Générale du 23 Juillet 2013 ("l'Assemblée Générale") a renouvelé le mandat du Réviseur d'entreprises suivant:

- Deloitte S.ar.L, Réviseur d'entreprises agréé, avec adresse professionnelle Rue de Neudorf 560, L-2220 Luxembourg.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice 2014.

Pour VG SICAV II

Référence de publication: 2013119650/23.

(130144813) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2013.

TouchWind Hanseatic 11 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 178.978.

—

EXTRAIT

Il résulte d'un contrat d'achat de parts sociales en date du 12 juillet 2013 entre Vacon Properties S.A. et TouchWind Hanseatic 11 Vermögensverwaltung GmbH, une société de droit allemand ayant son siège social au Klopstockstrasse 1, 22765 Hamburg, Allemagne, enregistrée auprès du Amtsgericht München, Allemagne, sous le numéro HRB 205 730, que Vacon Properties S.A. a cédé 20.000 parts sociales de la Société à TouchWind Hanseatic 11 Vermögensverwaltung GmbH avec effet au 12 juillet 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme,

Luxembourg, le 21 août 2013.

Référence de publication: 2013119620/17.

(130145208) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2013.

TouchWind Hanseatic 12 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 178.977.

—

EXTRAIT

Il résulte d'un contrat d'achat de parts sociales en date du 12 juillet 2013 entre Vacon Properties S.A. et TouchWind Hanseatic 12 Vermögensverwaltung GmbH, une société de droit allemand ayant son siège social au Klopstockstrasse 1, 22765 Hamburg, Allemagne, enregistrée auprès du Amtsgericht München, Allemagne, sous le numéro HRB 205 917, que Vacon Properties S.A. a cédé 20.000 parts sociales de la Société à TouchWind Hanseatic 11 Vermögensverwaltung GmbH avec effet au 12 juillet 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme,

Luxembourg, le 21 août 2013.

Référence de publication: 2013119621/17.

(130145152) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2013.

TCA Event Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.

R.C.S. Luxembourg B 155.932.

—

Extrait d'acte de cession de parts sociales sous seing privé de TCA Event Holding S.à r.l.

En vertu d'un acte de cession de parts sociales sons seing privé, signé le 26 juin 2013, Taconic Capital Partners 1.5 L.P., une société à responsabilité limitée de droit des 'Iles Cayman, ayant son siège social au M&C Corporate Services

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Limited, P.O. Box 309GT, Ugland House, South Church Street, George Town, Grand Cayman, Iles Cayman, registrée avec le registre des sociétés limitées des 'Îles Cayman avec le numéro 3689830, a cédé toutes ses parts sociales qu'elle détient dans la société TCA Event Holding S.à r.l. à Taconic Master Fund 1.5 L.P., une société à responsabilité limitée de droit des 'Iles Cayman, ayant son siège social au M&C Corporate Services Limited, P.O. Box 309GT, Ugland House, South Church Street, George Town, Grand Cayman, Iles Cayman, registrée avec le registre des sociétés limitées des 'Îles Cayman avec le numéro MC-21565

Par conséquent Taconic Master Fund 1.5 L.P. détient toutes les parts sociales de la société TCA Event Holding S.à r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 20 aout 2013.
Un Mandataire

Référence de publication: 2013119626/20.

(130145265) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2013.

TouchWind Hanseatic 10 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 178.985.

—

EXTRAIT

Il résulte d'un contrat d'achat de parts sociales en date du 12 juillet 2013 entre Vacon Properties S.A. et TouchWind Hanseatic 10 Vermögensverwaltung GmbH, une société de droit allemand ayant son siège social au Klopstockstrasse 1, 22765 Hamburg, Allemagne, enregistrée auprès du Amtsgericht München, Allemagne, sous le numéro HRB 205 657, que Vacon Properties S.A. a cédé 20.000 parts sociales de la Société à TouchWind Hanseatic 10 Vermögensverwaltung GmbH avec effet au 12 juillet 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme,
Luxembourg, le 21 août 2013.

Référence de publication: 2013119619/17.

(130145153) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2013.

UCF Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 104.378.

—

Changement suivant le contrat de cession de parts du 23 juillet 2013:

- Ancienne situation associées:

1. CompuGroup Medical Deutschland AG . . . . . 125.832 parts sociales
2. UBM MEDICA FRANCE . . . . . 42.168 parts sociales

- Nouvelle situation associée:

	Parts sociales
CompuGroup Medical Deutschland AG	168.000
TOTAL	168.000

Luxembourg, le 21 août 2013.
Pour avis sincère et conforme
Pour UCF Holding S.à r.l.
Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013119641/20.

(130145288) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2013.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

TouchWind Hanseatic 7 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 178.964.

—

EXTRAIT

Il résulte d'un contrat d'achat de parts sociales en date du 12 juillet 2013 entre Vacon Properties S.A. et TouchWind Hanseatic 7 Vermögensverwaltung GmbH, une société de droit allemand ayant son siège social au Klopstockstrasse 1, 22765 Hamburg, Allemagne, enregistrée auprès du Amtsgericht München, Allemagne, sous le numéro HRB 203 536, que Vacon Properties S.A. a cédé 20.000 parts sociales de la Société à TouchWind Hanseatic 7 Vermögensverwaltung GmbH avec effet au 12 juillet 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme,
Luxembourg, le 21 août 2013.

Référence de publication: 2013119622/17.

(130145156) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2013.

TouchWind Hanseatic 8 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 178.966.

—

EXTRAIT

Il résulte d'un contrat d'achat de parts sociales en date du 12 juillet 2013 entre Vacon Properties S.A. et TouchWind Hanseatic 8 Vermögensverwaltung GmbH, une société de droit allemand ayant son siège social au Klopstockstrasse 1, 22765 Hamburg, Allemagne, enregistrée auprès du Amtsgericht München, Allemagne, sous le numéro HRB 203 509, que Vacon Properties S.A. a cédé 20.000 parts sociales de la Société à TouchWind Hanseatic 8 Vermögensverwaltung GmbH avec effet au 12 juillet 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme,
Luxembourg, le 21 août 2013.

Référence de publication: 2013119623/17.

(130145155) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2013.

TouchWind Hanseatic 9 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 178.962.

—

EXTRAIT

Il résulte d'un contrat d'achat de parts sociales en date du 16 juillet 2013 entre Vacon Properties S.A. et TouchWind Hanseatic 9 Vermögensverwaltung GmbH, une société de droit allemand ayant son siège social au Klopstockstrasse 1, 22765 Hamburg, Allemagne, enregistrée auprès du Amtsgericht München, Allemagne, sous le numéro HRB 205 728, que Vacon Properties S.A. a cédé 20.000 parts sociales de la Société à TouchWind Hanseatic 9 Vermögensverwaltung GmbH avec effet au 16 juillet 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme,
Luxembourg, le 21 août 2013.

Référence de publication: 2013119624/17.

(130145154) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2013.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

360 Capital One S.C.A. - SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 123.506.

—

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 20 Août 2013

Résolution:

Le mandat du réviseur d'entreprises venant à échéance, l'assemblée décide d'élire pour la période expirant à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2013 comme suit:

Réviseur d'entreprises:

Deloitte S.A., 560 Rue du Neudorf L-2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme
Société Européenne de Banque
Société Anonyme
Signatures
Agent domiciliataire

Référence de publication: 2013119666/20.

(130145333) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 août 2013.

Trilogie S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 90.382.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.
Boulevard Joseph II
L-1840 Luxembourg
Signature

Référence de publication: 2013114306/13.

(130138498) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2013.

Trinter S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1610 Luxembourg, 42-44, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 127.176.

—

EXTRAIT

L'Assemblée Générale accepte, à compter 2 août 2013, la démission d'un administrateur, à savoir:

- Monsieur Marc THEISEN, administrateur, né le 05 novembre 1954 à Luxembourg (Luxembourg), domicilié professionnellement au 42-44, avenue de la gare L-1610 Luxembourg

L'Assemblée Générale accepte, à compter du 2 août 2013, de nommer un administrateur, à savoir:

- Monsieur Rob SONNENSCHEIN, administrateur, né le 30 août 1955 à Eindhoven (Pays-Bas), domicilié professionnellement au 42-44, avenue de la gare L-1610 Luxembourg

Son mandat expirera lors de l'assemblée générale qui se tiendra en l'année 2017.

Le Conseil d'Administration décide à l'unanimité en date du 2 août 2013, de nommer comme Président du Conseil d'Administration, à savoir:

- Monsieur Claude ZIMMER, Président et administrateur, né le 18 juillet 1956 à Luxembourg (Luxembourg), domicilié professionnellement au 42-44, avenue de la gare L-1610 Luxembourg

Extrait sincère et conforme
Un mandataire

Référence de publication: 2013114307/21.

(130138001) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2013.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

ARS Hippologique S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9647 Doncols, 23, Bohey.

R.C.S. Luxembourg B 137.355.

—

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires tenue le 1 er août 2013

Il résulte du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale extraordinaire tenue en date du 1 er août 2013:

1- L'assemblée décide de renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Arthur Schmit, gestionnaire journalier, demeurant à L – 9647 Doncols, Bohey, 19, jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de l'année 2018.

2- L'assemblée décide de renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur René Schmit, administrateur de sociétés, demeurant à L – 9647 Doncols, Bohey, 19, jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de l'année 2018.

3- L'assemblée décide de renouveler le mandat d'administrateur de Madame Claudia Gratia, employée privée, demeurant à L- 9647 Doncols, Bohey, 19, jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de l'année 2018.

4- L'assemblée décide le renouvellement du mandat de commissaire aux comptes de la société International Business Councelors Sàrl ayant son siège social à L-9570 Wiltz, 9, rue des Tondeurs, inscrite au RCSL sous le n°B 39503, jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires de l'année 2018.

Doncols, le 1 er août 2013.

ARS HIPPOLOGIQUE S.A.

Référence de publication: 2013114428/20.

(130139746) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

Twinley Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 44, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 104.573.

—

Extrait des décisions prises lors du conseil d'administration tenu en date du 6 août 2013

Il résulte du Procès - Verbal du Conseil d'Administration tenu en date du 6 août 2013 que:

- La démission de Monsieur Natale Capula en tant qu'administrateur est acceptée avec effet au 6 août 2013.

- Est nommé en tant qu'administrateur à la place de l'administrateur démissionnaire M. Giovanni ANNUNZIATA, né à Roma, le 1 er avril 1964, demeurant à via Guardia Piemontese n.30, 00132 Roma (Italie). Le nouvel administrateur reprend le mandat de l'administrateur sortant.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 août 2013.

Référence de publication: 2013114312/15.

(130138287) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2013.

---

zeb/rolfes.schierenbeck.associates GmbH, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-1461 Luxembourg, 65, rue d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 163.471.

—

AUSZUG

Aus dem Gesellschafterbeschluss vom 18.07.2013 geht hervor dass:

- Herr Armin Lauer, geboren am 06.10.1971 in D-Wittlich, wohnhaft in D-66709 Weiskirchen, Im Hänfert 60, wird für die Niederlassung Luxemburg zum weiteren alleinvertretungsberechtigten Geschäftsführer bestellt.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 07.08.2013.

G.T. Experts Comptables sàrl

Référence de publication: 2013114379/14.

(130139237) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

Jingwei Winch Europe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8049 Strassen, 2, rue Marie Curie.

R.C.S. Luxembourg B 163.165.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013115510/9.

(130139929) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2013.

Liquiditätsfluss No.1 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 147.749.

—

Extrait des minutes du conseil d'administration tenu au siège social de la société le 1 er août 2013

Le conseil d'administration décide de remplacer VAN CAUTER - SNAUWAERT & CO S.à.R.L. par EURAUDIT S.à r.l., avec siège social au 16 Allée Marconi, L - 2120 Luxembourg, enregistré sous le numéro B42889 au Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg en tant que Réviseur Externe de la Société pour l'audit des comptes se clôturant le 31 décembre 2012.

A Luxembourg, le 9 août 2013.

Pour extrait conforme

Signatures

L'agent domiciliataire

Référence de publication: 2013115538/16.

(130140542) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 août 2013.

Vector Luxembourg S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1748 Luxembourg, 7, rue Lou Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 147.830.

—

Les statuts coordonnés au 22 février 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Marc Loesch

Notaire

Référence de publication: 2013114325/11.

(130138348) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2013.

Val II Feeder S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1748 Findel, 7, rue Lou Hemmer.

R.C.S. Luxembourg B 162.038.

—

Les statuts coordonnés au 22 février 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Marc Loesch

Notaire

Référence de publication: 2013114331/11.

(130138533) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2013.

Valdor Investissement S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 152.265.

—

Les comptes annuels au 31 Décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013114332/10.

(130138075) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2013.

Adria News S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R.C.S. Luxembourg B 178.148.

—

I. En date du 19 juillet 2013, l'associé unique Slovenia Broadband S.à r.l., avec siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, a cédé la totalité de ses 1.250.000 parts sociales à Adria Television Limited, avec siège social au 69/85 Tabernacle Street, Titchfield House, EC2A 4RR Londres, Royaume-Uni, qui les acquiert.

II. Par résolutions signées en date du 30 juillet 2013, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

1. Reclassification au mandat de gérant A, avec effet au 25 juillet 2013 et pour une durée indéterminée de:

- Alan Dundon, gérant, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg
- Antonio Longo, gérant, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg
- Frédéric Salvadore, gérant, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg

2. Nomination de David Hulbert, avec adresse au 42, West Hill Park, N6 6ND Londres, Royaume-Uni, au mandat de gérant B, avec effet au 25 juillet 2013 et pour une durée indéterminée;

3. Nomination de KPMG Luxembourg, avec siège social au 9, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg au mandat de réviseur d'entreprises agréé, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2013.

Référence de publication: 2013116449/22.

(130142229) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 août 2013.

Volotea, Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 163.189.

—

Les comptes annuels au 31 juillet 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 août 2013.

Volotea S.C.A.

Volotea GP S.à r.l.

Signature

Gérant

Référence de publication: 2013114330/14.

(130138456) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2013.

Valser S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1430 Luxembourg, 6, boulevard Pierre Dupong.

R.C.S. Luxembourg B 45.737.

—

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013114333/10.

(130138332) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2013.

Vector Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25C, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 130.349.

—

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Pour la société
Fiduciaire WBM
Experts comptables et fiscaux
Signature

Référence de publication: 2013114334/13.

(130138720) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2013.

Rom1 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 109.724.

—

Par décision du Conseil d'Administration du 30 juillet 2013, Monsieur Sébastien BOMBENGER, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg a été coopté au Conseil d'Administration en remplacement de Monsieur Giuliano BIDOLI, démissionnaire.

Son mandat s'achèvera avec ceux des autres Administrateurs à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2014.

Luxembourg, le 08.08.2013.
Pour: ROM1 S.A.
Société anonyme
Experta Luxembourg
Société anonyme
Cindy Szabo / Isabelle Marechal-Gerlaxhe

Référence de publication: 2013115029/17.

(130139313) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

Pergam Properties 1 S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 33, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 148.242.

—

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la société tenue extraordinairement le 8 juillet 2013 à 10.00 heures au siège social de la société.

Deuxième résolution

L'assemblée générale accepte la démission de Madame Sophie Jilger en sa qualité de membre du Conseil de Surveillance et décide de pourvoir à son remplacement par la nomination de Monsieur Brian Workman, réviseur d'entreprises, né le 30 septembre 1960 à Philadelphie (USA), avec adresse professionnelle 49C Grand Rue L-8472 Eischen, pour une durée maximum de 6 ans, mandat venant à l'expiration de la tenue de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle des actionnaires de l'année 2019.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait sincère et conforme
L'Agent domiciliataire

Référence de publication: 2013114999/18.

(130139741) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

Rom9 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 128.814.

—

Par décision du Conseil d'Administration du 30 juillet 2013, Monsieur Sébastien BOMBENGER, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg a été coopté au Conseil d'Administration en remplacement de Monsieur Giuliano BIDOLI démissionnaire.

Son mandat s'achèvera avec ceux des autres Administrateurs à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2014.

Luxembourg, le 08.08.2013.
Pour: Rom9 S.A.
Société anonyme
Experta Luxembourg
Société anonyme

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Cindy Szabo / Isabelle Marechal-Gerlaxhe

Référence de publication: 2013115032/17.

(130139311) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

St. Lazare Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 44, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 178.388.

—

Extrait des résolutions écrites de l'Associé unique en date du 29 juillet 2013

En date du 29 juillet 2013, l'Associé unique de la société St. Lazare Holding S.à r.l. a prit les résolutions suivantes:

1. L'Associé unique décide d'accepter la démission avec effet immédiat de Monsieur Matthias Prochaska de son mandat de gérant

2. L'Associé unique décide de nommer, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée Monsieur Patrick Mabry, né le 20 décembre 1974 à Austin (Etats-Unis), demeurant professionnellement au 44, avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg en tant que gérant.

3. L'Associé unique décide de nommer, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée Monsieur Shaun Collins, né le 23 mai 1968 à Hickley (Royaume-Unis), demeurant professionnellement au 25 St. George Street, Londres W1S 1FS en tant que gérant.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013115076/19.

(130139563) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

Senyar S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 174.111.

—

L'an deux mille treize, le trente-et-un juillet.

Le soussigné Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette,

déclare et constate que:

Lors de la rédaction de l'acte de constitution de la société à responsabilité limitée Senyar S. à r.l., une société luxembourgeoise, ayant son siège social sis au 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, L-1331, Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 174111 (la «Société»), reçu par le notaire instrumentant en date du 19 décembre 2012 (numéro 3265/12 de son répertoire), enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 28 décembre 2012, sous la relation EAC/2012/17763, publié au au Mémorial C numéro 445 du 22 février 2013 (ci-après l' «Acte»),

Une erreur s'est immiscée dans les dispositions transitoires de la version anglaise de l'Acte de sorte qu'il faut rectifier ce passage de l'Acte et le lire comme suit:

"Transitory measures

Exceptionally, the first financial year shall begin today and end on 31 December 2013."

Toutes les autres dispositions de l'Acte demeurent inchangées.

DONT ACTE, fait et passé à Esch-sur-Alzette, date qu'en tête des présentes.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 07 août 2013. Relation: EAC/2013/10464. Reçu douze euros 12,00 €.

Le Receveur ff. (signé): M. Halsdorf.

POUR EXPEDITION CONFORME

Référence de publication: 2013115063/26.

(130139045) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

ROCK Fernand Distributions S.àr.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5531 Remich, 10, route de l'Europe.

R.C.S. Luxembourg B 38.697.

—

Le bilan et l'annexe légale de l'exercice au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013115051/10.

(130139705) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

Allgemeine Gesellschaft für Verbriefungen S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 110.746.

—

Extrait des résolutions prises par le conseil d'administration de la société en date du 31 juillet 2013 (le "Conseil d'Administration")

Le Conseil d'Administration décide de renouveler le mandat de VAN CAUTER - SNAUWAERT & CO S.à.R.L., avec siège social au 80, Route des Romains L - 8041 Strassen, enregistré sous le numéro B52610 au Registre de Commerce et des Sociétés du Luxembourg, en tant que Réviseur Externe de la Société pour les comptes se clôturant au 31 décembre 2013.

Le siège social de VAN CAUTER - SNAUWAERT & CO S.à.R.L. ayant été transféré du 43, route d'Arlon, L-8009 Strassen au 80, rue des Romains L - 8041 Strassen.

A Luxembourg, le 9 août 2013.

Pour extrait conforme

Signatures

L'agent domiciliataire

Référence de publication: 2013115843/18.

(130140698) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2013.

Alleray S.àr.l., Société à responsabilité limitée soparfi.

Siège social: L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin.

R.C.S. Luxembourg B 130.184.

—

In the year two thousand and thirteen, on the twenty-fourth of July,

before Maître Roger ARRENSDORFF, notary, residing in Luxembourg, acting in replacement of Maître Joëlle BADEN, notary, residing in Luxembourg, temporarily absent,

there appeared:

BGL BNP PARIBAS, a société anonyme with registered office in L-2951 Luxembourg 50, avenue J.F. Kennedy and recorded with the Luxembourg Trade and Companies' Register under number B 6.481 (hereafter the "Sole Shareholder"),

here represented by Mr Patrick SABIA, private employee, residing professionally in L-2951 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy,

by virtue of a proxy under private seal given in Luxembourg, on 18 July 2013.

The proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder ofthe appearing party and the undersigned notary, shall remain attached to this deed in order to be registered therewith.

The appearing party is the sole member of ALLERAY S.à r.l. (hereafter the "Company"), a société à responsabilité limitée, having its registered office at L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin, recorded with the Luxembourg Trade and Companies' Register under section B, number 130.184, incorporated pursuant to a notarial deed dated 6 July 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1955 of 12 September 2007.

The articles of incorporation of the Company have been amended for the last time pursuant to a deed of the notary Joëlle BADEN dated 22 February 2012, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1017 of 19 April 2012.

The appearing party, represented as stated above, representing the entire share capital, requests the undersigned notary to record the following resolutions:

First resolution:

The Sole Shareholder decides to modify article 2 "Corporate object" of the articles of incorporation of the Company as follows:

"The object of the Company is to carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition of participations or any other financial interest in any enterprise in any form whatsoever, and the financing, administration, management, control and development thereof. The Company may also acquire by purchase, subscription or in any other manner as well as transfer by sale, exchange or otherwise of debt instruments of whatever nature whether listed or otherwise, and hold, administer, develop and manage the Company's portfolio.

The Company may use its funds to establish, manage, develop and dispose of its assets as they may be composed from time to time, including but not limited to, its portfolio of securities of whatever nature, to participate in the creation,

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

development and control of any enterprise, to acquire, by way of investment, subscription, underwriting or option, securities, and any intellectual property rights, to realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, and to grant to or for the benefit of companies in which the Company has a direct or indirect participation or interest and to group companies, any assistance, including, but not limited to, assistance in the management and the development of such companies and their portfolio, financial assistance, loans, advances or guarantees.

The Company may also borrow in any kind or form, but never by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities in registered form. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries or affiliated companies. It may also give guarantees, security and collaterals in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Company may charge, pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or over some of its assets.

The Company may carry out any transactions, whether commercial or financial, which are directly or indirectly connected with its object, including, without limitation to derivatives transactions including, without limitation to credit default swaps, interest rate swaps, basis swaps and options and stock lending, repurchase transactions and any other similar agreement, but at the exclusion of any banking activity.

In general the Company may carry out any operation which it may deem useful or necessary in the accomplishment and the development of its corporate purpose".

Second resolution:

The Sole Shareholder resolves to increase the share capital of the Company by an amount of three million four hundred and twenty thousand US Dollars (USD 3,420,000) so as to raise it from its current amount of eighty thousand US Dollars (USD 80,000) up to three million five hundred thousand US Dollars (USD 3,500,000) through the issue of seventeen thousand one hundred (17,100) new shares with a nominal value of two hundred US Dollars (USD 200) each, having the same rights and advantages as the existing shares.

Subscription and Payment

All the seventeen thousand one hundred (17,100) new shares are subscribed by the Sole Shareholder, prenamed, represented as stated above, for a total amount of three million four hundred twenty thousand US Dollars (USD 3,420,000), entirely allocated to the share capital.

The subscribed shares are fully paid up in cash by the Sole Shareholder, so that the total amount of three million four hundred twenty thousand US Dollars (USD 3,420,000) is at the disposal of the Company, as it has been shown to the undersigned notary.

Third resolution:

The Sole Shareholder decides to accept the resignation of Mrs Delphine Guillou as B Manager of the Company and to grant full discharge to the said manager for the execution of her mandate up to this date.

The Sole Shareholder decides to appoint Mr Alain Jemming, private employee, born in Luxembourg on 3 February 1966, L-2951 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy, as new A Manager of the Company for an unlimited period of time.

Fourth resolution:

As a consequence of the above resolutions, articles 2 and 5 of the articles of incorporation of the Company are amended and will henceforth read as follows:

" **Art. 2. Corporate object.** The object of the Company is to carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition of participations or any other financial interest in any enterprise in any form whatsoever, and the financing, administration, management, control and development thereof. The Company may also acquire by purchase, subscription or in any other manner as well as transfer by sale, exchange or otherwise of debt instruments of whatever nature whether listed or otherwise, and hold, administer, develop and manage the Company's portfolio.

The Company may use its funds to establish, manage, develop and dispose of its assets as they may be composed from time to time, including but not limited to, its portfolio of securities of whatever nature, to participate in the creation, development and control of any enterprise, to acquire, by way of investment, subscription, underwriting or option, securities, and any intellectual property rights, to realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, and to grant to or for the benefit of companies in which the Company has a direct or indirect participation or interest and to group companies, any assistance, including, but not limited to, assistance in the management and the development of such companies and their portfolio, financial assistance, loans, advances or guarantees.

The Company may also borrow in any kind or form, but never by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities in registered form. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries or affiliated companies. It may also give guarantees, security and collaterals in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Company may charge, pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or over some of its assets.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

The Company may carry out any transactions, whether commercial or financial, which are directly or indirectly connected with its object, including, without limitation to derivatives transactions including, without limitation to credit default swaps, interest rate swaps, basis swaps and options and stock lending, repurchase transactions and any other similar agreement, but at the exclusion of any banking activity.

In general the Company may carry out any operation which it may deem useful or necessary in the accomplishment and the development of its corporate purpose".

" **Art. 5. Share capital.** The Company's subscribed share capital is fixed at three million five hundred thousand US Dollars (USD 3,500,000) represented by seventeen thousand five hundred (17,500) shares with a nominal value of two hundred US Dollars (USD 200) each."

There being no further business, the meeting is closed.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at four thousand euro (EUR 4,000).

Whereof, this deed is drawn up in Luxembourg, in the office of Maître Roger ARRENSDORFF, on the date stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that upon request of the proxyholder of the appearing party, this deed is worded in English, followed by a French version; upon request of the same appearing proxyholder and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, said proxyholder signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille treize, le vingt-quatre juillet,

Par-devant Maître Roger ARRENSDORFF, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de Maître Joëlle BADEN, notaire de résidence à Luxembourg, momentanément absente,

a comparu:

BGL BNP PARIBAS, une société anonyme avec siège social à L-2951 Luxembourg 50, avenue J.F. Kennedy et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 6.481 (ci-après «l'Associé Unique»),

ici représentée par Monsieur Patrick SABIA, employé privé, demeurant professionnellement à L-2951 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy,

en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 18 juillet 2013.

La procuration signée ne varietur par le mandataire de la comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La comparante est l'associée unique de ALLERAY S.à r.l. (ci-après la «Société»), une société à responsabilité limitée, ayant son siège social à L-1746 Luxembourg, 1, rue Joseph Hackin, inscrite auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B, numéro 130.184, constituée suivant acte notarié en date du 6 juillet 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1955 du 12 septembre 2007.

Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte du notaire Joëlle BADEN du 22 février 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1017 du 19 avril 2012.

La comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, représentant la totalité du capital social, a requis le notaire soussigné de prendre acte des résolutions suivantes:

Première résolution:

L'Associée Unique décide de modifier l'article 2 «Objet social» des statuts de la Société comme suit:

«La Société a pour objet d'accomplir toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations et de tout intérêt financier, sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que le financement, l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ceux-ci. La Société peut également acquérir par achat, souscription ou de toute autre manière ainsi que transférer par vente, échange ou par tout autre moyen des titres de créance de quelque nature que ce soit, cotés ou non, et détenir, administrer, développer et gérer le portefeuille de la Société.

La Société pourra utiliser ses fonds pour créer, administrer, développer et céder ses avoirs actuels et futurs et notamment un portefeuille se composant de titres de toute nature, constituer, développer et contrôler toute entreprise ou société, acquérir par investissement, souscription, prise ferme ou option d'achat tous titres et droits de propriété intellectuelle, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, et accorder aux sociétés dans lesquelles la Société détient une participation ou un intérêt financier direct ou indirect et à des sociétés de son groupe, ou au profit de celles-ci, toute assistance, y compris, mais non limité à de l'assistance dans la gestion et le développement de ces sociétés et de leur portefeuille, assistance financière, prêts, avances ou garanties.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

La Société pourra également emprunter, sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de titres, obligations, bons de caisse et tous titres de dettes et/ou de valeurs mobilières sous forme nominative. La Société pourra accorder tous crédits, y compris les intérêts de prêts et/ou émissions de valeurs mobilières, à ses filiales ou sociétés affiliées. Elle peut aussi apporter des garanties, octroyer des sûretés et du collatéral en faveur de tiers afin d'assurer ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou tout autre société. La Société pourra grever de charges, mettre en gage, transférer, encombrer ou autrement créer une garantie sur tous ou certains de ses actifs.

La Société peut effectuer toutes opérations, qu'elles soient commerciales ou financières, qui sont directement ou indirectement liées à son objet, y compris, sans limitation des transactions sur instruments dérivés, y compris, sans s'y limiter, des credit default swaps, des swaps de taux d'intérêt, des swaps de base et des options et des prêts de titres, les opérations de rachat et toute autre contrat similaire, mais à l'exclusion de toute activité bancaire.

En général, la Société pourra effectuer toute opération qu'elle jugera utiles ou nécessaires à l'accomplissement et au développement de son objet social.»

Deuxième résolution:

L'Associée Unique décide d'augmenter le capital social à concurrence de trois millions quatre cent vingt mille Dollars US (USD 3.420.000) pour le porter de son montant actuel de quatre-vingt mille Dollars US (USD 80.000) jusqu'à trois millions cinq cent mille Dollars US (USD 3.500.000) par l'émission de dix-sept mille cent (17.100) parts sociales nouvelles d'une valeur nominale de deux cents Dollars US (USD 200) chacune.

Souscription et Libération

Les dix-sept mille cent (17.100) parts sociales nouvelles sont souscrites par l'Associée Unique, prénommée, représentée comme indiqué ci-dessus, pour un montant total de trois millions quatre cent vingt mille Dollars US (USD 3.420.000) intégralement affectés au capital social.

Les parts sociales ainsi souscrites sont entièrement libérées en numéraire par l'Associée Unique, de sorte que le montant total de trois millions quatre cent vingt mille Dollars US (USD 3.420.000) est à la disposition de la Société, tel qu'il a été démontré au notaire soussigné.

Troisième résolution:

L'Associée Unique décide d'accepter la démission de Madame Delphine Guillou en tant que Gérant de catégorie B de la Société et de lui accorder pleine et entière décharge pour l exécution de son mandat jusqu'à ce jour.

L'Associée Unique décide de nommer Monsieur Alain Jemming, employé privé, né à Luxembourg, le 3 février 1966, L-2951 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy, comme nouveau Gérant de catégorie A de la Société pour une durée illimitée.

Quatrième résolution:

Suite aux résolutions qui précèdent, l Associée Unique décide de modifier les articles 2 et 5 des statuts de la Société qui auront désormais la teneur suivante:

« **Art. 2. Objet social.** La Société a pour objet d'accomplir toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations et de tout intérêt financier, sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que le financement, l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ceux-ci. La Société peut également acquérir par achat, souscription ou de toute autre manière ainsi que transférer par vente, échange ou par tout autre moyen des titres de créance de quelque nature que ce soit, cotés ou non, et détenir, administrer, développer et gérer le portefeuille de la Société.

La Société pourra utiliser ses fonds pour créer, administrer, développer et céder ses avoirs actuels et futurs et notamment un portefeuille se composant de titres de toute nature, constituer, développer et contrôler toute entreprise ou société, acquérir par investissement, souscription, prise ferme ou option d'achat tous titres et droits de propriété intellectuelle, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, et accorder aux sociétés dans lesquelles la Société détient une participation ou un intérêt financier direct ou indirect et à des sociétés de son groupe, ou au profit de celles-ci, toute assistance, y compris, mais non limité à de l'assistance dans la gestion et le développement de ces sociétés et de leur portefeuille, assistance financière, prêts, avances ou garanties.

La Société pourra également emprunter, sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de titres, obligations, bons de caisse et tous titres de dettes et/ou de valeurs mobilières sous forme nominative. La Société pourra accorder tous crédits, y compris les intérêts de prêts et/ou émissions de valeurs mobilières, à ses filiales ou sociétés affiliées. Elle peut aussi apporter des garanties, octroyer des sûretés et du collatéral en faveur de tiers afin d'assurer ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou tout autre société. La Société pourra grever de charges, mettre en gage, transférer, encombrer ou autrement créer une garantie sur tous ou certains de ses actifs.

La Société peut effectuer toutes opérations, qu'elles soient commerciales ou financières, qui sont directement ou indirectement liées à son objet, y compris, sans limitation des transactions sur instruments dérivés, y compris, sans s'y

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

limiter, des credit default swaps, des swaps de taux d'intérêt, des swaps de base et des options et des prêts de titres, les opérations de rachat et toute autre contrat similaire, mais à l'exclusion de toute activité bancaire.

En général, la Société pourra effectuer toute opération qu'elle jugera utiles ou nécessaires à l'accomplissement et au développement de son objet social.»

« **Art. 5. Capital social.** Le capital social de la Société est fixé à trois millions cinq cent mille Dollars US (USD 3.500.000) représenté par dix-sept mille cinq cents (17.500) parts sociales d'une valeur nominale de deux cents Dollars US (USD 200) chacune.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Evaluation des frais

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge est évalué à environ quatre mille euros (EUR 4.000).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, en l'étude de Maître Roger ARRENSDORFF, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du mandataire de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande du même mandataire et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, ledit mandataire a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: P. SABIA et R. ARRENSDORFF.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 26 juillet 2013. LAC/2013 /35028. Reçu soixante quinze euros € 75,-.

Le Receveur (signé): THILL.

- POUR EXPEDITION CONFORME - délivrée à la Société sur demande.

Luxembourg, le 19 août 2013.

Référence de publication: 2013115842/226.

(130141421) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 août 2013.

Wonlux S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-2121 Luxembourg, 231, Val des Bons-Malades.

R.C.S. Luxembourg B 147.778.

—

Les comptes annuels au 31.12.2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 juin 2013.

SG AUDIT SARL

Référence de publication: 2013114346/11.

(130138729) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2013.

Y.E SA, Société Anonyme.

Siège social: L-8077 Bertrange, 45, route de Luxembourg.

R.C.S. Luxembourg B 131.016.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013114349/10.

(130138014) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2013.

AUB French Logistics S.A. SICAR, Société Anonyme sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 108.810.

—

Extrait des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires en date du 25 juillet 2013

1. M. Eric MAGRINI a été reconduit dans son mandat d'administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

2. M. Timothy HORROCKS a été reconduit dans ses mandats d'administrateur et de président du conseil d'administration jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.

3. La société AUB Trustees (Guernsey) Limited, représentée par M. David PRESTON, a été reconduite dans son mandat d'administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.

4. M. Oliver WOLF a été reconduit dans son mandat d'administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.

5. La société anonyme ERNST & YOUNG a été reconduite dans son mandat de réviseur d'entreprises agréé jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.

Luxembourg, le 6 août 2013.

Pour extrait sincère et conforme

Pour AUB FRENCH LOGISTICS S.A. SICAR

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2013114437/23.

(130139066) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

Yasha Hotel S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1839 Luxembourg, 27, rue Joseph Junck.

R.C.S. Luxembourg B 98.249.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013114350/10.

(130138420) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2013.

Arab International Real Estate Development, Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1142 Luxembourg, 9, rue Pierre d'Aspelt.

R.C.S. Luxembourg B 14.073.

—

EXTRAIT

En date du 2 juillet 2013, l'assemblée générale des actionnaires a pris la résolution suivante:

Le siège social de la société est transféré au 9, rue Pierre d'Aspelt L-1142 Luxembourg avec effet au 2 juillet 2013.

Luxembourg, le 7 août 2013.

Pour extrait conforme

Alain RUKAVINA

Le liquidateur volontaire

Référence de publication: 2013114358/14.

(130138399) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2013.

Comline Investment S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 104.164.

—

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par jugements rendus en date du 11 juillet 2013, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, a déclaré closes pour absence d'actif les opérations de liquidation de

la société anonyme COMLINE INVESTMENT SA, (RCS B 104164) dont le siège social à L-1449 Luxembourg, 4, rue de l'eau, a été dénoncé en date du 7 octobre 2009,

Les frais ont été mis à charge du Trésor.

Pour extrait conforme

Me Stéphanie STAROWICZ

Le liquidateur

Référence de publication: 2013114364/15.

(130138604) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2013.

Daran Corporation S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R.C.S. Luxembourg B 103.358.

—

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par jugements rendus en date du 11 juillet 2013, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, a déclaré closes pour absence d'actif les opérations de liquidation de

la société à responsabilité limitée DARAN CORPORATION SARL (RCS B 103358), dont le siège social à L-2346 Luxembourg, 20, Carré Bonn, rue de la Poste a été dénoncé en date du 21 décembre 2007

Les frais ont été mis à charge du Trésor.

Pour extrait conforme
Me Stéphanie STAROWICZ
Le liquidateur

Référence de publication: 2013114365/15.

(130138603) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2013.

Ecco-Lux, Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 72.769.

—

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par jugements rendus en date du 11 juillet 2013, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, a déclaré closes pour absence d'actif les opérations de liquidation de

la société anonyme ECCO-LUX SA, (RCS B 72769) dont le siège social à L-3961 Ehlange/Mess, 7A, Am Brill, a été dénoncé en date du 18 novembre 2008,

Les frais ont été mis à charge du Trésor.

Pour extrait conforme
Me Stéphanie STAROWICZ
Le liquidateur

Référence de publication: 2013114366/15.

(130138605) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2013.

Hacinson Building S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 106.144.

—

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par jugements rendus en date du 11 juillet 2013, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, a déclaré closes pour absence d'actif les opérations de liquidation de

la société anonyme HACINSON BUILDING SA, (RCS B 106144), ayant son le siège social à L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'eau, a été dénoncé en date du 16 juin 2010

Les frais ont été mis à charge du Trésor.

Pour extrait conforme
Me Stéphanie STAROWICZ
Le liquidateur

Référence de publication: 2013114367/15.

(130138606) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2013.

Anton Capital Entertainment, S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 161.727.

—

Extrait des résolutions adoptées lors de l'assemblée générale annuelle du 14 mai 2013:

- Le mandat de Deloitte S.A. de 560, Rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, le réviseur d'entreprise agréé de la société, est renouvelé.

- Le nouveau mandat de Deloitte S.A. prendra fin lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2014 statuant sur les comptes annuels de 2013.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Luxembourg, le 8 août 2013.
Un mandataire

Référence de publication: 2013114390/14.

(130139484) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

Aeolos S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 84.686.

—

Les comptes annuels au 31/03/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2013114384/10.

(130139789) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

Sudar GmbH, Société à responsabilité limitée.

R.C.S. Luxembourg B 60.065.

—

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par jugements rendus en date du 11 juillet 2013, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, a déclaré closes pour absence d'actif les opérations de liquidation de

la société à responsabilité limitée SUDAR GmbH, (RCS B 60065), dont le siège social à L-1510 Luxembourg, 10, avenue de la Faïencerie, a été dénoncé en date du 5 décembre 2000

Les frais ont été mis à charge du Trésor.

Pour extrait conforme
Me Stéphanie STAROWICZ
Le liquidateur

Référence de publication: 2013114373/15.

(130138600) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2013.

United Systems Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6713 Grevenmacher, 18C, rue des Bateliers.

R.C.S. Luxembourg B 35.733.

—

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Par jugements rendus en date du 11 juillet 2013, le Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, sixième chambre, siégeant en matière commerciale, a déclaré closes pour absence d'actif les opérations de liquidation de

la société à responsabilité limitée UNITED SYSTEMS SARL, (RCS B 35733), avec siège social à L-6713 Grevenmacher, 18C rue des Bateliers, de fait inconnue à cette adresse,

Les frais ont été mis à charge du Trésor.

Pour extrait conforme
Me Stéphanie STAROWICZ
Le liquidateur

Référence de publication: 2013114374/16.

(130138599) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2013.

Accelero Capital Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 175.938.

—

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Luxembourg, le 28 mai 2013.
Paul DECKER
Le Notaire

Référence de publication: 2013114380/12.

(130138859) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

Atlantic Explorator Company S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 1, place du Théâtre.

R.C.S. Luxembourg B 144.691.

—

Rectificatif du document L130116689 déposé le 24/07/2013

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg. Signature.

Référence de publication: 2013114432/11.

(130139709) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

Administratiekantoor Lebaras & Cie SCA, Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-7610 Larochette, 18, place Bleech.

R.C.S. Luxembourg B 150.231.

—

Les comptes annuels au 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013114381/9.

(130139534) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

Administratiekantoor Lebaras & Cie SCA, Société en Commandite par Actions,
(anc. Blijdorp S.C.A.).

Siège social: L-7610 Larochette, 18, place Bleech.

R.C.S. Luxembourg B 150.231.

—

Les comptes annuels au 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013114382/9.

(130139535) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

ArcelorMittal Commercial Bars & Rods, Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 19, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 49.668.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013114393/9.

(130138974) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

ArcelorMittal Distribution Solutions S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2930 Luxembourg, 19, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 9.720.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013114394/9.

(130139012) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Axios Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 2-4, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 136.894.

—

Les comptes annuels au 31/12/2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013114402/9.

(130139707) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

Abira Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 20, rue Eugène Ruppert.

R.C.S. Luxembourg B 54.617.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013114403/9.

(130139545) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

Ascania I Alpha S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, rue Edward Steichen.

R.C.S. Luxembourg B 137.674.

—

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013114429/9.

(130139024) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

Bausch & Lomb Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 105.324.937,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 105.591.

—

Extrait des résolutions de l'associé unique du 2 août 2013

En date du 2 août 2013, l'associé unique de la Société a décidé comme suit:

- d'accepter la démission de Monsieur Richard Brekelmans en tant que gérant A de la Société, et ce avec effet immédiat;

- de nommer Monsieur Giuseppe Di Modica, né le 31 mai 1974 à Enna, Italie, résidant professionnellement au 13-15, Avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, en tant que gérant A de la Société, et ce avec effet immédiat et pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 août 2013.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2013114461/18.

(130139607) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

B & M Dordt S.à r.l./B.V., Société à responsabilité limitée.

Siège de direction effectif: L-7610 Larochette, 18, place Bleech.

R.C.S. Luxembourg B 151.688.

—

Les comptes annuels au 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2013114444/9.

(130139550) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2013.

SERVICE CENTRAL DE LÉGISLATION
LUXEMBOURG

Germavest Real Estate, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 13.500.000,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 35, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 100.733.

—

Il résulte d'un contrat de fusion daté du 30 avril 2013, ainsi que d'un «Collapse Agreement» daté du 28 avril 2013, qui sont devenus effectifs en date du 12 juin 2013, que les 12.690 parts sociales détenues par T6 AcquiCo I GmbH ont été transférées à la société T6 HoldCo S.à r.l., établie et ayant son siège social à L-2163 Luxembourg, 35, Avenue Monterey, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro B 173.484.

Partant, les 13.500 parts sociales représentant l'intégralité du capital social de la Société sont réparties comme suit:

T6 HoldCo S.à r.l.	12.690
T6 AcquiCo II GmbH & Co KG S.à r.l.	810
Total	13.500

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Référence de publication: 2013117315/18.

(130142516) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2013.

GlaxoSmithKline Verwaltungs GmbH, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 13.000,00.

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 83.032.

—

EXTRACT

By written resolutions executed on 24 July 2013, the sole shareholder of the Company resolves to:

- appoint Mr. Sang-Jin Pak, with address at Prinzregentenplatz 9, 81675 Munich, Germany, as class C manager of the Company, with effect as of 1 August 2013 and for an undetermined duration.

The management board of the Company is now composed, as of 1 August 2013, as follows:

- Mr. Reinhold Mesch, class A manager;
- Mr. Paul Blackburn, class A manager;
- Mr. Georges Dassonville, class A manager;
- Mr. Denis Maurice Dubru, class A manager;
- Mr. Cameron Marshall, class C manager;
- Mr. Adrian Karl Bauer, class C manager; and
- Mr. Sang-Jin Pak, class C manager.

EXTRAIT

Par résolutions écrites en date du 24 Juillet 2013, l'associé unique de la Société décide de:

- nommer Monsieur Sang-Jin Pak, domicilié au Prinzregentenplatz 9, 81675 Munich, Allemagne, en tant que gérant de classe C de la Société, avec effet au 1 er août 2013 et pour une durée indéterminée.

Le conseil de gérance de la Société est donc composé, à compter du 1 er août 2013, comme suit:

- Monsieur Reinhold Mesch, gérant de classe A;
- Monsieur Paul Blackburn, gérant de classe A;
- Monsieur Georges Dassonville, gérant de classe A;
- Monsieur Denis Maurice Dubru, gérant de classe A;
- Monsieur Cameron Marshall, gérant de classe C;
- Monsieur Adrian Karl Bauer, gérant de classe C; et
- Monsieur Sang-Jin Pak, gérant de classe C.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg, le 14 août 2013.

Pour GlaxoSmithKline Verwaltungs GmbH, S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2013117317/37.

(130142812) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2013.

FR Acquisition Finance Subco (Luxembourg), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 25.000,00.

Siège social: L-2522 Luxembourg, 6, rue Guillaume Schneider.

R.C.S. Luxembourg B 133.360.

—

Il résulte de décisions de l'associé unique de la Société prises en date du 13 août 2013 que:

1. La démission de Céline PIGNON, gérant de catégorie B de la Société, a été acceptée avec effet au 1 er août 2013; et

2. Monsieur Patrick MOINET, né le 6 juin 1975 à Bastogne, Belgique, résidant au 156, rue Albert Unden, L-2652 Luxembourg a été nommé gérant de catégorie B de la Société avec effet au 1 er août 2013 et ce pour une durée indéterminée.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme.

Luxembourg, le 14 août 2013.

Référence de publication: 2013117306/17.

(130142770) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2013.

Fiduciaire Centra Fides S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1417 Luxembourg, 8, rue Dicks.

R.C.S. Luxembourg B 39.844.

—

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires pour l'exercice 2012 tenue 10.00 heures le 5 Juin 2013

Extrait des résolutions

4- L'assemblée générale accepte la démission de M. Guy KONSBRUCK de sa fonction d'administrateur avec effet au 1 er janvier 2013.

5- L'assemblée générale renouvelle les mandats des autres administrateurs, des administrateurs délégués et du commissaire aux comptes, à savoir:

- *administrateurs:*

* M. Michel BOURKEL, 33, rue Ste Zithe, L-2763 Luxembourg;

* M. Nico HOFFELD, 33, rue Ste Zithe, L-2763 Luxembourg;

* Mme Anique BOURKEL, 33, rue Ste Zithe, L-2763 Luxembourg;

* M. Serge KRAEMER, 33, rue Ste Zithe, L-2763 Luxembourg;

* M. Marcel EGLI, 33, me Ste Zithe, L-2763 Luxembourg;

- *administrateurs-délégués:*

* M. Michel BOURKEL, 33, rue Ste Zithe, L-2763 Luxembourg;

* Mme Anique BOURKEL, 33, rue Ste Zithe, L-2763 Luxembourg;

- *commissaire aux comptes:*

* Wilbur Associates Ltd, IBC 185200, Union Court Building, Elizabeth Avenue & Shirley Street S-E2, Nassau, Bahamas, N-8188;

qui tous acceptent, pour l'exercice social 2013 et jusqu'à l'assemblée annuelle à être tenue en 2014.

Référence de publication: 2013117297/27.

(130142363) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 août 2013.

Editeur: Service Central de Législation, 43, boulevard F.-D. Roosevelt, L-2450 Luxembourg
Imprimeur: Association momentanée Imprimerie Centrale / Victor Buck